

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

HORS
SÉRIE

Rapport
d'activité
2022



**Accompagner
la transformation
des territoires**

Sommaire

- 5 Rapport moral
- 6 Propos introductif
- 8 Repères fixés
- 10 Le sens partenarial
- 12 MIEUX NOUS CONNAÎTRE**
- 14 Un partenariat
- 15 Les territoires
- 16 Des réseaux
- 18 Nos instances
- 20 Un outil d'ingénierie d'intérêt public
- 22 Fonctionnement et financement
- 24 LE PARTAGE DE NOS RESSOURCES**
- 26 20 ans de l'Opale : l'observation de l'activité économique à l'aune des nouveaux défis
- 28 Popsu 3 : la métropole et les autres au prisme de la justice spatiale
- 30 Diffuser et valoriser pour une connaissance mieux partagée
- 32 UNE OBSERVATION PARTAGÉE**
- 34 Montée en puissance de l'observatoire partenarial des mobilités
- 44 UNE COHÉSION RECHERCHÉE**
- 46 Un investissement substantiel dans la planification locale
- 48 Accompagner les territoires dans leur diversité
- 50 Zoom sur : le projet Grande Porte des Alpes / le projet de renouvellement urbain du quartier des États-Unis
- 52 Pour une ville agréable à vivre, favorable à la santé des habitants et aux liens sociaux
- 56 UNE TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE**
- 58 Penser les mobilités à l'heure des transitions
- 60 Accompagner les stratégies d'accueil économique pour une plus grande sobriété foncière
- 62 L'habitat, vecteur d'inclusion, de transition et de citoyenneté
- 66 LA BIBLIOGRAPHIE**



Rapport moral



© Romain Lafabregue

Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,
Vice-présidente de la Métropole
de Lyon en charge de l'urbanisme,
du cadre de vie et de l'action foncière

Si cela était encore nécessaire, l'année 2022 a fini de convaincre beaucoup de nos concitoyens de l'urgence face au réchauffement climatique, et de ses conséquences sur la santé humaine, avec les canicules très difficiles à supporter, mais aussi sur la faune, la flore, les paysages... de nos territoires. Les décideurs locaux, que nous sommes, doivent agir encore plus fort et encore plus vite... et l'Agence d'urbanisme doit s'adapter pour répondre à l'exigence d'une transformation rapide de l'action publique.

Déjà de nombreux travaux de l'Agence d'urbanisme s'inscrivent dans cette ambition, avec un temps qui se réduit entre les phases de réflexion, de conception et de formalisation afin de proposer plus rapidement des cadres d'action aux collectivités et intercommunalités.

Cela a été le cas pour les démarches Action Cœur de Ville (ACV) et Petite Ville de Demain (PVD), menées en moins de 18 mois, et se poursuivant par des expertises ciblées pour la traduction opérationnelle des sites de projet dans les documents d'urbanisme. De même, les procédures de modification du PLU-H de la Métropole sont menées de façon à réduire le temps entre la définition des projets de la collectivité et leur intégration réglementaire, afin d'accélérer leur mise en œuvre.

Aussi, l'Agence a été au côté de la Métropole de Lyon pour l'élaboration du Livre blanc de l'Habitat, démarche audacieuse conduite en moins de 12 mois, qui a associé de très nombreux acteurs publics et privés, pour aboutir à 20 propositions ambitieuses sur la qualité d'habiter avec des actions programmées à court, moyen et long termes.

Et, de plus en plus, l'Agence s'inscrit dans « la ville en train de se faire » par ses missions de conseil (ateliers préalables, jurys de concours, avis sur des permis de construire, analyses patrimoniales...) auprès des communes et des intercommunalités, aux fins notamment d'une qualité accrue des opérations engagées.

La nécessité d'agir auprès de chacun de nos membres est tout à fait complémentaire du sens partenarial des missions de l'Agence d'urbanisme, l'ambition de faire converger les politiques et les projets de tous, et l'approche concertée autour des ressources communes de l'aire métropolitaine lyonnaise. Pour cela, les instances associatives ont engagé des échanges, qui se poursuivront en 2023.

C'est donc un nouvel équilibre qu'il faut trouver, entre le développement de nos observatoires partenariaux, l'appui à la définition des schémas d'aménagement des territoires et l'accompagnement à la mise en œuvre des politiques et projets de nos membres, en renforçant nos interventions contribuant au dialogue entre tous.

D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture du rapport d'activité 2022 de l'Agence d'urbanisme !

PROPOS INTRODUCTIF

Un programme d'activité réorganisé et mis en récit

L'année 2022 a marqué une refonte globale de la structure du programme d'activité. Cette réorganisation a permis de lui donner une plus grande visibilité et de renforcer sa cohérence. L'enjeu était double : en externe, faire en sorte que chaque partenaire s'y repère mieux et retrouve facilement les lignes d'études qui l'intéressent ; en interne mieux répartir les responsabilités de suivi des projets. La structuration du programme est ainsi passé de 6 chapitres à 13 blocs-projets permettant de décliner les axes forts de l'activité de l'Agence.

On y retrouve tout d'abord les projets en lien avec les *stratégies métropolitaines et la sobriété foncière*, ceux liés à la *cohésion territoriale*, la *planification réglementaire et l'action foncière* et ceux concourant à la *fabrique urbaine et à l'urbanisme opérationnel*. Le programme d'activité regroupe ensuite les démarches et projets permettant l'accompagnement des politiques publiques en matière de *transitions environnementales & résilience territoriale, d'habitat & logement, d'économie, emploi & insertion, de mobilité & infrastructures, des solidarités, santé, éducation, sport & culture*. Le programme d'activité reprend enfin les missions plus transversales autour des *outils communs d'observation et leur déclinaisons territoriales*, des processus de *partage de connaissances & d'expériences, l'implications dans les réseaux & démarches exploratoires* et des projets permettant l'*ouverture à l'Europe & au Monde*.

La présentation et le suivi de ce programme d'activité a fait l'objet d'une ligne éditoriale spécifique permettant à l'Agence de partager son activité de manière à la fois qualitative et quantitative avec l'ensemble de ses partenaires.

Une activité menée à son terme malgré un contexte impactant

Cette année encore, l'Agence a su rester cet outil d'ingénierie flexible et adaptable pour répondre aux besoins de ses membres et mener à bien son programme d'activité, et ce malgré un contexte encore difficile, marqué par les soubresauts de la crise sanitaire.

En effet, la réalisation du programme d'activité de l'Agence d'urbanisme au 31 décembre 2022 est constatée avec un taux effectif de 96% (près de 12 800 jours de travail réalisés, y compris les 380 jours de report de 2021 en 2022). La constance et l'intensité de l'effort de travail sont à saluer car la situation sanitaire a continué d'impacter l'activité de l'Agence en raison de nombreux arrêts Covid (représentant en cumul 1 ETP), auxquels s'ajoutent des absences de longue durée, des départs et des procédures de recrutements plus contraintes, compte-tenu d'un marché de l'emploi de plus en plus tendu.

Comme annoncé dès le Conseil d'administration du 20 octobre 2022, le report ou la finalisation de certaines missions de 2022 en 2023 (constaté *in fine* à 493 jours), permettra d'atteindre un taux final de réalisation de 100% pour 13 300 jours de travail (soit une hausse de 2% par rapport à 2021).

Le volet partenarial du programme a représenté 97,5% des activités menées. Chaque mission partenariale a fait l'objet d'un dialogue en amont entre l'Agence d'urbanisme et tout ou partie de ses membres afin d'en vérifier l'intérêt partagé. L'objectif reste d'être plus précis et complet sur les attendus des partenaires afin de mieux gérer les charges de travail prévisionnelles du personnel et préciser les capacités d'engagement des missions attendues. Le volet contractualisé du programme est stable par rapport à 2021, avec environ 320 jours de travail. La contractualisation *in house* avec la Métropole de Lyon représente les deux tiers de cette activité.



L'élaboration, la validation et le suivi du programme de travail de l'Agence d'urbanisme sont placés sous la responsabilité et la décision du Conseil d'administration. Une version prévisionnelle du programme de travail de 2022 a été voté le 9 décembre 2021. Quatre modifications sont ensuite intervenues, lors des Conseils d'administration des 31 mars, 24 juin, 20 octobre et 5 décembre 2022. Son suivi analytique a été réalisé début mars, fin mai, fin septembre, puis mi-novembre, remis et présenté au Conseil d'administration. Le bilan du programme de travail 2022 a été approuvé par le Conseil d'administration en date du 31 mars 2023.

Un suivi partagé de l'activité permettant adaptabilité et flexibilité

Le suivi analytique de l'activité de l'Agence permet d'informer le Conseil d'administration de l'avancement des missions engagées et de proposer au besoin la révision du programme de travail (arrêt, report, renforcement des études votées, voire engagement de nouvelles missions). Chaque membre dispose alors, selon son intérêt à la mission (pilotage, co-pilotage, association directe, information...), d'une information claire et régulière et d'une capacité à faire valoir ses priorités et décisions.

Ce calendrier de suivi et de modification du programme de travail a ainsi permis d'adapter l'activité de l'Agence d'urbanisme aux évolutions marquantes de l'année 2022.

Notamment, l'annonce, dès le printemps, de la dissolution du Pôle Métropolitain (actée par les délibérations de ses membres en fin d'année) a occasionné une diminution de l'investissement prévisionnel des études sur les grands territoires. De plus, le bilan à trois ans du volet Habitat du PLU-H de la Métropole de Lyon n'a pu débuter qu'au second semestre induisant un report partiel sur le début d'année 2023. La procédure de modification n°3 du PLU-H de la Métropole a connu, elle

aussi, un décalage de son calendrier, ce qui a reporté le démarrage de la procédure de modification n°4 de plus de trois mois.

Ces évolutions ont amené le redéploiement des forces de travail sur différents axes :

- les dispositifs d'accompagnement des cohésions territoriales notamment Petites villes de demain (PVD) (Chasse-sur-Rhône, Belleville-en-Beaujolais, Beaujeu),
- les engagements pris en matière de préfiguration de l'Observatoire partenarial des cohésions territoriales (OPCT) et de l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière (OPSF),
- un investissement marqué en matière d'accompagnement de nos membres sur les politiques de transitions environnementales et alimentaires ainsi que sur les inventaires ZAE.

Le travail accompli a été possible par l'engagement important de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme. Que chacun soit remercié de son investissement pour cette réussite et que tous tirent la plus grande satisfaction quant aux résultats collectifs obtenus !

Damien Caudron

Directeur général de l'Agence d'urbanisme
de l'aire métropolitaine lyonnaise

REPÈRES FIXÉS

Les trois axes forts du projet d'Agence, confirmés chaque année depuis 2020 par les instances associatives, continuent de structurer et donner sens au programme d'activité de l'Agence d'urbanisme.

Repère n°1

Être plus que jamais « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise »

L'Agence a fortement accompagné la Métropole de Lyon ainsi que le Scot Sepal et Sytral Mobilités, engagés dans leurs projets d'aménagement, contribuant particulièrement à réinterroger leurs modèles de développement.

Elle a également conforté ses collaborations auprès de certaines communes et des intercommunalités, notamment dans le Département du Rhône, les agglomérations du Nord-Isère et les territoires de l'Ain.

Le renforcement du dialogue territorial est souhaité afin que les acteurs des territoires puissent partager leurs politiques publiques, enrichir leurs projets et coordonner leurs actions

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ REFLET D'UNE ADAPTATION AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

Le déploiement territorial nécessite de répondre à la diversité des besoins de nos membres. Cela passe par des missions d'accompagnement des stratégies métropolitaines, des chantiers transversaux sur la mise en œuvre du ZAN et déjà des actions concourant à la sobriété foncière.

L'Agence intervient dans l'élaboration des documents d'urbanisme et participe à la territorialisation des politiques publiques d'aménagement. Ces études permettent un accompagnement sur-mesure, de l'élaboration à la mise en œuvre, de la planification réglementaire.

L'Agence adapte également son ingénierie pour répondre à l'objectif d'une plus forte cohésion territoriale, que cela concerne les villes-centres et agglomérations moyennes (ACV, PVD) ou les territoires bénéficiant de la Politique de la ville.

Elle contribue à la métamorphose des territoires, avec la prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique, de réduction de l'empreinte carbone, et de préservation des ressources...

Repère n°2

Accompagner la transformation des territoires au travers des « transitions »

Il s'agit de saisir chaque opportunité de repenser le fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise et d'accompagner la transformation des territoires au travers des transitions (mobilité, énergie, climat, alimentation, numérique...).

Les ressources (eau, air, foncier, biodiversité...) s'imposent comme des biens communs et des facteurs de résilience des territoires.

La prise en compte des attentes des habitants doit être renforcée au travers de projets privilégiant la cohésion territoriale et l'inclusion sociale ; et l'offre économique repensée, en étant coopérative et inclusive.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ INSCRIT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS

L'Agence est en appui de la transition écologique et de la résilience des territoires. Elle accompagne ses partenaires afin d'accélérer leur adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.

Les politiques de l'habitat sont également repensées : déploiement du Bail réel solidaire (BRS), identification des territoires favorables au vieillissement, enjeux du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement...

La transition économique nécessite de repenser l'attractivité de manière raisonnée et de questionner l'équilibre des territoires. De nouveaux objectifs sont défendus : circularité de l'économie, de transition constructive, inclusion par l'emploi...

L'Agence accompagne la transition des politiques de mobilité centrées sur les modes actifs, le renforcement des liens urbains, la reconfiguration de l'espace public, la santé...

L'Agence accompagne aussi le suivi et la mise en œuvre des politiques des solidarités, ainsi que la prise en compte des enjeux de santé environnementale dans l'urbanisme...



Repère n°3

Renforcer le rôle de tiers de confiance et de lieu de coopération territoriale

La vocation de l'Agence est de mettre en partage l'ensemble de ses connaissances, de fédérer un socle transversal de savoirs et de représentations afin d'alimenter les réflexions des acteurs locaux. L'Agence est un lieu neutre de coopération territoriale.

Le travail de valorisation des missions et études s'est poursuivi par un processus de communication maîtrisé et planifié (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...). Les méthodes de construction des projets et d'animation du dialogue entre les acteurs sont repensées.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ QUI RENFORCE LE SOCLE DE CONNAISSANCES

Conforme à l'ADN de l'Agence, le programme d'activité œuvre pour mettre à disposition de l'ensemble des membres un socle transversal de connaissances et de représentations qui constituent des outils communs.

La réunion des partenaires de l'Opeana permet de débattre autour de sujets émergents et d'informations renouvelées : traitement du Recensement général agricole 2020, évaluation de l'artificialisation des sols, analyse des déserts alimentaires, projets alimentaires territoriaux...

L'Observatoire partenarial de l'habitat (OPH) met à disposition de ses membres des analyses : accès et maintien dans les logements, réhabilitation du parc existant, adaptation aux besoins et fluidités des parcours, et des outils (dont Géoclip). Les dispositifs Observatoire local des loyers (OLL) et Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) concourent également à l'enrichissement du socle de connaissance.

L'Opale suit la santé économique des entreprises, la mutation des territoires et leurs conséquences sur l'emploi et l'insertion. De nombreuses analyses sont produites : notes de conjoncture, veilles d'entreprises stratégiques, études de filières, outils de « monitoring »... Un travail important a été engagé pour les démarches d'inventaire des ZAE et les réflexions de requalification des zones économiques.

L'Observatoire partenarial des mobilités (OPM) réunit les principaux acteurs de la mobilité. Il rassemble, fiabilise et diffuse la connaissance sur les pratiques de mobilité et l'évolution de l'offre de transport (modes actifs, rapport à la voiture, intermodalité, mobilité et modes de vie, nouvelles pratiques, nouveaux services privés...).

Soucieuse de mutualiser, l'Agence favorise le partage d'idées et la valorisation de ses travaux via différents médias de communication et de diffusion, notamment son site internet. Elle organise des séminaires et des rencontres favorisant la mise en débat.

Elle s'ouvre vers l'Europe et le monde et participe à des réseaux de premier rang (Métrex, Eurocities), et contribue à l'exploration de sujets et de projets intéressants dès maintenant ses membres ou repérés comme opportuns pour demain. Concernant les activités internationales, elles visent principalement à appuyer l'expertise locale en matière de planification urbaine, d'articulation entre urbanisme et transports, de création d'agence d'urbanisme dans un souci de dialogue et d'échange d'expériences.

L'Agence a vocation à prendre une forte place dans l'organisation de scènes de dialogue entre les acteurs et les territoires et dans la construction des coopérations territoriales. Il s'agit là d'un objectif fort, posé en 2022 et qui sera enrichi en 2023.

Le sens partenaria

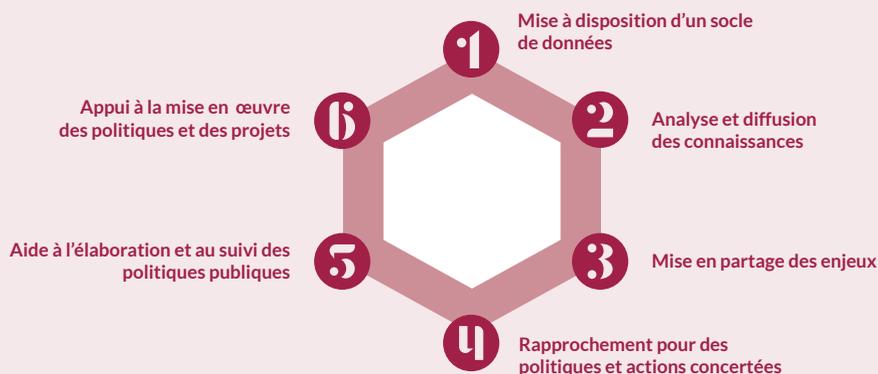
Le sens partenarial, un fil directeur des missions de l'Agence

Le Conseil d'administration du 24 juin 2022 a été l'occasion de partager et mettre en avant l'ADN partenarial de l'Agence et sa contribution au dialogue territorial.

Si l'Agence, forte de son déploiement géographique, émerge aujourd'hui comme « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise », avec le souci de répondre à chacun, elle souhaite à travers la mise en œuvre de son programme de travail cultiver le sens

partenarial de ses missions et œuvrer au rapprochement entre collectivités territoriales, intercommunalités et plus globalement acteurs de la fabrique des territoires.

Le schéma ci-dessous témoigne de l'implication de l'Agence dans un éventail large des politiques publiques portées par les collectivités territoriales et les intercommunalités, confortant son positionnement « d'ingénierie des politiques publiques ».



L'Agence met ainsi à disposition de ses membres un socle commun de données **(1)** dans des champs thématiques et transversaux de plus en plus variés. Elle analyse ces données et diffuse largement ses connaissances auprès de ses partenaires **(2)**. Elle organise la mise en débat des enjeux auxquels sont confrontés les territoires et leurs acteurs **(3)**.

Par sa capacité à impulser des rapprochements entre les acteurs, elle amène les uns et les autres à partager leurs politiques, à enrichir leurs projets et à coordonner leurs actions **(4)**. Axe majeur de ses missions, l'Agence accompagne ses membres dans l'élaboration et le suivi

de leurs politiques publiques **(5)**. Enfin, elle les appuie dans la mise en œuvre de leurs politiques, particulièrement pour la « fabrique urbaine » **(6)**.

Ce fil partenarial est une clé de lecture de nos missions, mais aussi le principe proposé pour la préparation du programme de travail 2023.

Il peut être décliné sur l'ensemble des politiques publiques et problématiques abordées dans les travaux de l'Agence.

Il doit aussi permettre de faire émerger de nouveaux axes de travail en lien avec les enjeux de la coopération territoriale.

urial



L'Agence d'urbanisme, une ingénierie partagée

Pour faciliter les relations avec ses partenaires, l'Agence a réalisé un document synthétique de présentation, occasion de mettre en avant la vocation principale de cet outil d'ingénierie mutualisé.

L'Agence d'urbanisme est un outil d'ingénierie partagée, lieu de neutralité et tiers de confiance. En tant que membre, vous avez accès aux compétences multiples de cette ingénierie engagée dans les transitions territoriales. Vous bénéficiez de l'ensemble du travail de l'Agence, présenté dans son programme d'activité partenarial, de ses savoirs et de ses ressources.





Mieux nous connaître



UN PARTENARIAT

L'Agence a tissé avec ses membres et ses partenaires des relations de proximité et de confiance, avec comme points de convergence les intérêts de chacun et de tous. Historiques avec la Métropole de Lyon, ces relations se sont intensifiées au cours de ces dernières années avec les villes et les agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise, dans l'objectif de les accompagner dans un développement plus soutenable, pour des territoires plus inclusifs et solidaires, adaptés au changement climatique et aux transitions en cours.

L'Agence d'urbanisme apparaît aujourd'hui comme l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour penser ou repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise. Il s'agit d'intégrer fortement les défis des transitions dans les stratégies locales des collectivités et de contribuer au dialogue et aux coopérations constructives aux différentes échelles pour plus d'efficacité des grandes politiques publiques, la préservation de nos ressources vitales et, globalement, pour un système territorial élargi plus résilient.

UrbaLyon a conforté en 2022 sa présence auprès des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise à la faveur des missions de cohésion territoriale auprès des villes-centres et des agglomérations moyennes, de l'accompagnement des collectivités et EPCI pour l'inventaire des ZAE mais également de son implication dans les scènes de gouvernance comme l'inter-Scot, Sytral Mobilités ou encore le Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML).

L'Agence est également impliquée dans de nombreux réseaux professionnels et scientifiques qui lui permettent d'enrichir ses connaissances et ses pratiques.

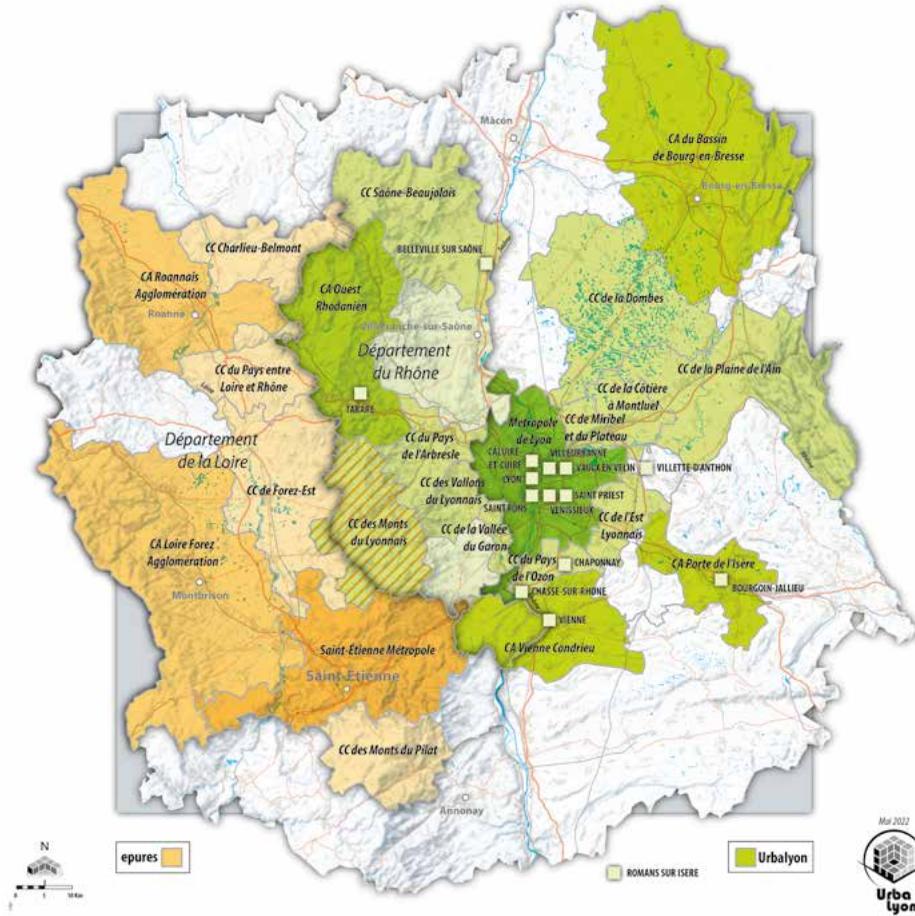
L'année a vu l'aboutissement de la démarche Popsu, conduite avec la Métropole de Lyon, l'ENTPE et l'IUL sur le thème « La Métropole et les autres ». Son implication tout au long des travaux, des réflexions préparatoires jusqu'à l'élaboration des cahiers, en passant par l'animation des séminaires, a favorisé la circulation des idées et les interfaces entre la recherche et la pratique.

Le partage de ses connaissances a été le moteur d'ateliers collaboratifs organisés avec des partenaires aux compétences complémentaires. Dans le cadre du partenariat avec la Serl, une réflexion collective autour de la sobriété foncière et des impacts du Zéro artificialisation nette (ZAN) sur le métier de l'aménageur a été engagée. Avec l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (Aderly), l'Agence a coconstruit et animé une matinée d'échanges Expé#3 économie & transition, sur le thème de l'industrie durable et locale, et l'économie circulaire.

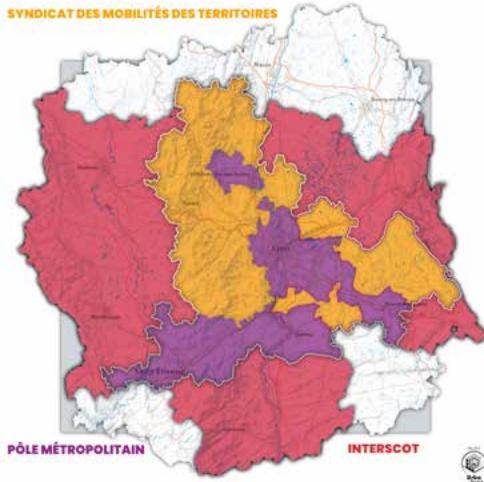
L'année a constitué enfin un temps fort pour « l'observatoire ouvert des territoires urbains industriels », que l'Agence développe en collaboration avec le laboratoire Eric, de l'Université de Lyon. Cette recherche-action s'inscrit dans le projet Territoire d'innovation grande ambition (TIGA), un plan d'investissement financé par l'État, la Caisse des dépôts et le Secrétariat général pour l'investissement, auquel ont répondu les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne sur la thématique « L'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et à ses habitants ». Intitulé récemment ObsO'Lab, cet observatoire vise à favoriser une fabrique collective du territoire urbain industriel en impliquant les parties prenantes engagées : habitants, acteurs publics et acteurs industriels.



LES TERRITOIRES



LE DIALOGUE TERRITORIAL



LES SCOT



La dissolution du Pôle Métropolitain a été actée par arrêté de la Préfecture de région le 31 décembre 2022.

DES RÉSEAUX

L'Agence s'implique dans différents réseaux, à commencer par les réseaux structurés à différentes échelles par les agences.



La Fnau, réseau national des 50 agences d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme est membre du réseau national (la Fnau) qui réunit 50 agences d'urbanisme. La Fnau constitue, pour les élus et les techniciens, un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. UrbaLyon intervient régulièrement dans l'animation

de scènes professionnelles, dans la rédaction d'articles sur les sujets à l'agenda de son programme de travail mais aussi dans l'appui aux échanges nationaux et internationaux qui engagent la fédération.

Chaque année, la Fnau organise une rencontre nationale sur un thème d'actualité. En 2022, c'est à Toulouse que les agences d'urbanisme se sont retrouvées pour échanger sur la manière dont les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement doivent faire face à l'incertitude et à l'urgence.

Dans ce cadre, UrbaLyon a contribué, aux côtés des trois autres agences de la région Aura, à l'animation de deux ateliers : l'un sur la sobriété foncière, l'autre sur l'urbanisme favorable à la santé.

A2 – L'ingénierie en réseau à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (Amelyse)

Pour servir la construction métropolitaine et répondre aux besoins d'ingénierie des partenaires de l'inter-Scot et du Syndicat mixte de transport pour l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), UrbaLyon, en partenariat avec Epures, l'Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, conduit différentes études et missions dans le cadre d'un programme de travail mutualisé.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de la mobilisation autour du sujet du ZAN pour accompagner leurs partenaires sur l'appréhension et la déclinaison de ce sujet complexe. Elles ont notamment, avec leurs partenaires – Epora et l'inter-Scot, organisé en mai un séminaire pour partager la manière dont les territoires et les acteurs de l'Amelyse s'emparent de cet objectif et mettent déjà en œuvre des actions vertueuses. Celui-ci s'est tenu sur le site de Novacieries à Saint-Chamond et a rassemblé plus de 100 acteurs de l'aménagement aux profils variés (représentants de l'État, collectivités, Scot, promoteurs, bailleurs, architectes, ...). Il a notamment permis de partager les visions de chacun et d'appréhender la manière dont on peut surmonter la norme, faire autrement et agir ensemble.

Les agences du réseau A2 se sont également fortement impliquées aux côtés de l'inter-Scot autour de l'harmonisation du socle méthodologique de l'inventaire des ZAE. Trois webinaires ont ainsi été organisés les 30 mars, 18 octobre et 15 décembre 2022. Plus de 130 techniciens ont participé à la restitution de ce travail.

Par ailleurs, afin de nourrir les réflexions et les débats de l'inter-Scot sur les conditions de développement des projets photovoltaïques au sol, les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne ont réalisé une synthèse des éléments de cadrage réglementaires et techniques sur le sujet, ainsi qu'une série de recommandations d'experts.

Urba4 – L'ingénierie en réseau à l'échelle régionale

Le réseau Urba4 regroupe les 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Lyon et Grenoble) et constitue une ingénierie mutualisée qui répond au besoin d'accompagnement des acteurs et des territoires de la région. Outre l'amélioration et le développement de la connaissance territoriale, cette mise en réseau permet de mutualiser des données, d'objectiver le



fait régional et les dynamiques métropolitaines, de favoriser le dialogue et la cohérence des politiques publiques et de développer une vision prospective.

L'année 2022 a notamment permis aux agences de la région Aura de renforcer l'accompagnement des territoires et des partenaires régionaux sur le sujet de l'observation du foncier et de la trajectoire ZAN à travers notamment :

- la valorisation du MOS 2020, acquis par les Agences d'urbanisme pour le compte de leurs membres, grâce notamment à la réalisation de deux posters permettant de représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020,

- la réalisation d'interventions pédagogiques dans le cadre de différentes scènes d'échanges et instances : conférence régionale des Scot, webinaire sur la sobriété foncière, ... ;

- l'animation de 2 ateliers du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), dont l'un sur la connaissance du parc de logements et des données relatives à ses caractéristiques. Ce cycle d'ateliers sur les sources et données engagé avec la Dreal vise à accompagner la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier adossés aux Programmes locaux de l'habitat (PLH) ;

- la poursuite de l'accompagnement sur la renaturation auprès d'Epora, pour mieux comprendre ce qu'est la renaturation, identifier des retours d'expérience et mettre en place un outil d'aide à la décision basé sur l'évaluation du potentiel de renaturation d'un site dans une perspective de requalification.



© Angèle Baleydière - UrbanLyon

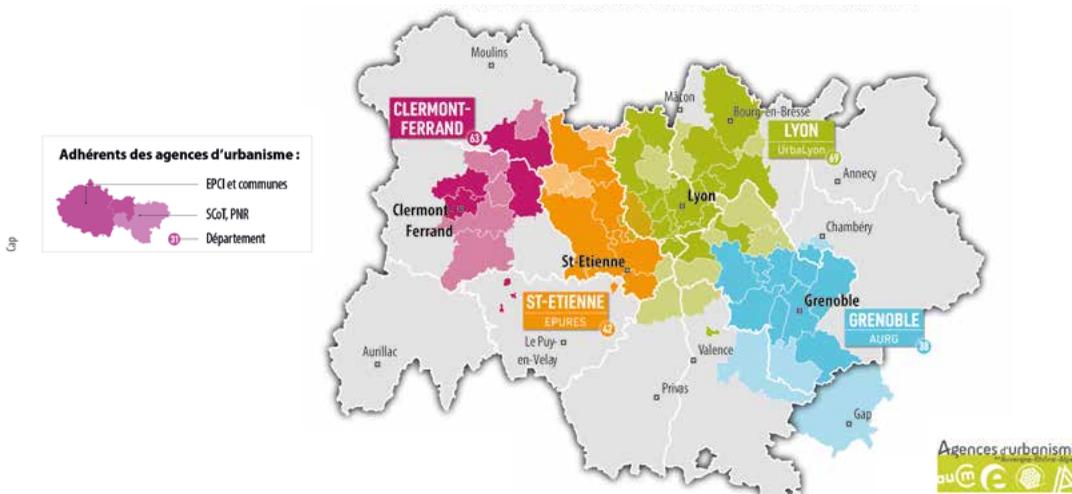
Georges Képénékian, Grand témoin, ancien Maire de Lyon
Chirurgien, Président de l'Institut pour la santé et les territoires
Co-auteur « Hippocrate et les territoires – Perspectives pour la santé globale »
Xavier Aerts, Directeur de la DDT 73

L'urbanisme favorable à la santé a également été particulièrement appréhendé en 2022 à l'échelle du réseau à travers notamment :

- les accompagnements conduits par les agences dans le cadre du Plan régional de santé environnement pour faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement ;

- l'animation d'un club PLUi sur la santé. Organisé en septembre 2022, ce réseau d'échanges piloté par les DDT, la Dreal et animé par les Agences d'urbanisme a permis de rassembler notamment Georges Képénékian, médecin et ancien maire de Lyon et co-auteur d'*Hippocrate et les territoires*, Jérémy Camus, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'alimentation et de la résilience des territoires, Vincent Malfère, Directeur général du Groupe Serl, Béragère Bouvier, Directrice générale de Bouygues Immobilier, Mathilde Lourmet, Directrice du projet Novaceries à Cap Métropole et Vincent Parret Directeur général de Cités services.

EPCI et Scot partenaires des Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes



NOS INSTANCES

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions.

La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1^{er} collège dispose de 13 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.
Les 2^e et 3^e collèges désignent chacun 5 administrateurs.

Le Bureau

Le Bureau associé à la Présidente est composé de six administrateurs élus :

- **Frédéric PRONCHERY**,
Vice-président du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Christiane CHARNAY**,
Conseillère de la Métropole de Lyon ;
- **Raphaël MICHAUD**,
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Jacques BANDERIER**,
Directeur départemental des territoires du Rhône).

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**.

Elle est réunie deux fois par an et est composée de 74 personnes (au 31 mars 2023).

LE 1^{ER} COLLÈGE regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral Mobilités
- Epora

LE 2^E COLLÈGE regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot

- Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes de la Côtière à Montluel
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Communauté de communes Saône Beaujolais
- Commune de Belleville-en-Beaujolais
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Commune de Vilette d'Anton
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest Lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

LE 3^E COLLÈGE regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Communauté de communes de l'Est Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Caluire-et-Cuire
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vaulx-en-Velin
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts d'Or

LE 4^E COLLÈGE réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.

Elles sont au nombre de 15 :

ABC HLM, Aderly, Alec, Banque des Territoires, CAUE Rhône - Métropole de Lyon, Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône, Crous, Hespul, Serl, Université de Lyon, LPA (Lyon parc auto), Commune de Beaujeu ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et Région stéphanoise).

UN OUTIL D'INGÉNIERIE D'INTÉRÊT PUBLIC



Adhérer (cotisation)

Une Agence d'urbanisme

Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques. Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

La forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les instances associatives

Un fonctionnement partenarial associant des collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau. Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances. Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).





Quartier de la Part-Dieu © Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Missionner (subvention)

Un programme
d'activité partenarial...

**Une contribution à l'aménagement
et au développement de l'aire
métropolitaine lyonnaise**

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETLL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration. Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres. La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015. Les principales règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

... pour répondre
aux besoins

**Des missions spécifiques et sur-mesure
au plus près des besoins des territoires
(observatoires...)**

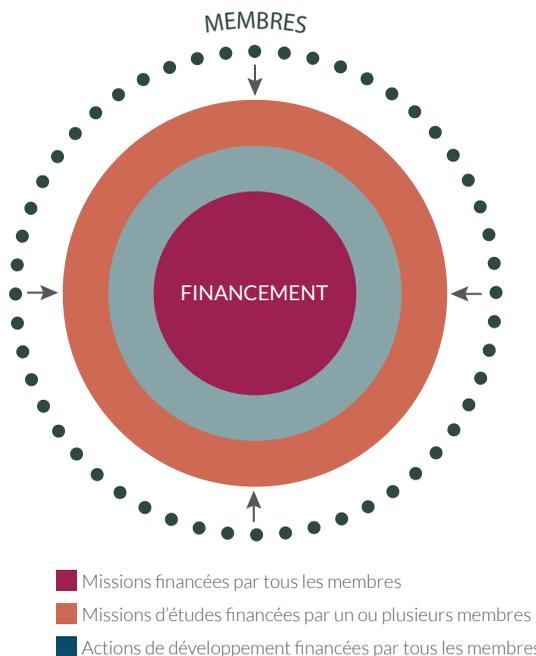
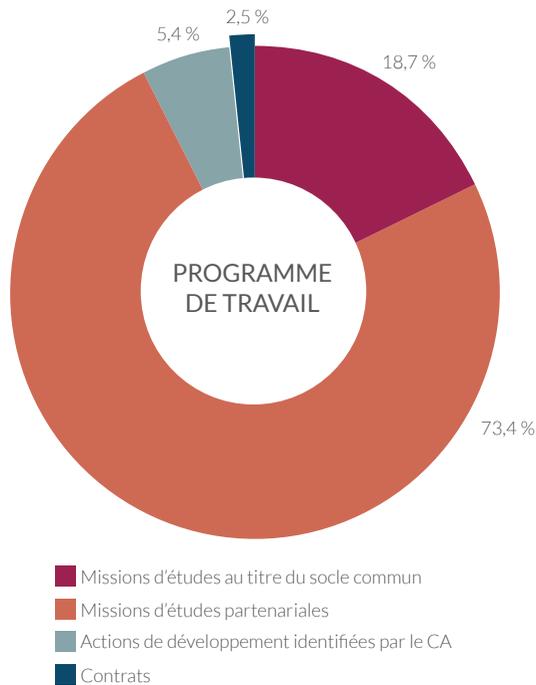
La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activités, et notamment sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées.

Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'État. Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du *in house*.

Programme partenarial

Fonctionnement et financement



DANS LE CADRE DES LIGNES D'ÉTUDES ET DE MISSIONS PARTENARIALES

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats...

L'Agence d'urbanisme diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 73,4% de l'activité, soit 9 380 jours en 2022.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela, il participe à la préparation du programme d'activité. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 750€ la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 7 080 000€ en 2022.

DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ».

Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi insertion, habitat, mobilités, cohésion sociale, espaces agricoles, naturels et alimentation), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

Ce socle commun représente 18,7% de l'activité totale, soit 2 390 jours en 2022 (valorisation de la journée de travail à 660 €).

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège, à l'exception de l'État (100 000 €), du Sepal (90 000 €) et de la Métropole de Lyon (250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2022 s'élève à 755 000 €.

DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

Cette capacité de travail représente 5,4% de l'activité totale, soit 685 jours en 2022 (valorisation de la journée de travail à 620 €).

Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

CONTRATS

De façon limitée (2,5% de l'activité totale soit 320 jours en 2022), l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers.

Il s'agit alors d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage.

Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats, qui doivent rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.





P

Le partage de nos ressources



20 ANS DE L'OPALE

L'observation de l'activité économique à l'aune des nouveaux défis

Le 7 avril 2022, à l'occasion des 20 ans de l'Opale (Observatoire partenarial de l'économie de l'emploi et de l'insertion), s'est tenue une conférence-débat sur « *La ville productive : vers un nouveau modèle d'écodéveloppement industriel ?* ». Cet événement a été introduit par Émeline Baume, 1^{re} Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique, et présidente de l'Opale, et Frédéric Toubeau, directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes. L'exploration des transitions de l'industrie s'est poursuivie le 1^{er} juillet 2022, à l'occasion de la scène Expé#3 Aderly UrbaLyon.



© Angèle Baleydière - UrbaLyon

Émeline Baume a réaffirmé son grand intérêt pour l'outil d'aide à la décision Opale et comment ce dernier alimente régulièrement les réflexions des élus en responsabilité et l'ensemble des acteurs économiques. *« Nous trouvons auprès de l'observatoire, et c'est très précieux, des données, des rencontres, et des temps de débat ».*

Les employeurs font face à des défis inédits selon Frédéric Toubeau. Faisant référence à l'étude annuelle de Pôle emploi, les chiffres sont éloquentes : *« s'agissant des difficultés de recrutement, on estime à 63% des entreprises concernées et sur certains bassins d'emplois, on atteint un niveau record avec 75% des entreprises concernées ».*

Faisant le choix d'une thématique marquante, le débat de l'Opale a constitué à cette occasion, un outil adapté pour porter les questions stratégiques des activités productives et industrielles à la grande échelle. Problématisées dans le contexte actuel de la souveraineté à l'échelle européenne, française, régionale et à l'échelle de notre territoire, leur implantation revêt une importance particulière et une

approche nouvelle : *« Les politiques publiques se doivent de répondre à cet enjeu majeur en articulation avec les entrepreneurs et l'ensemble des organisations socio-productives ».*

Comme souligné par Nadine Levratto, ce sont les polarités métropolitaines qui continuent d'héberger l'industrie. L'universitaire a évoqué une industrie en constante évolution et rappelé l'exigence de son maintien en ville.

Les enjeux de l'industrie et de la ville productive ont été abordés de manière transversale. Les sujets traités ont été nombreux et les échanges très riches : tensions observées sur le marché du travail et attractivité des compétences, inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi, importance des aménités et écosystèmes territoriaux, approvisionnement local et circularité, financement des entreprises en croissance et enjeux de coopération territoriales.

En s'appuyant sur l'exemple de Tarare, Émeline Baume a souligné l'implication et le sens de l'action territoriale de Bruno Voland, Président de l'UIMM, à Tarare et dans l'aire métropolitaine lyonnaise invitant les industriels à porter cette pédagogie de l'emploi et de la création d'opportunités vers des publics moins initiés.





« Dans une situation économique inédite avec des enjeux de recrutement dans l'industrie, l'écosystème doit être connu de tous, avec des PME investies dans la formation. »

Bruno Volland, PDG du groupe TRA-C industrie et président de l'UIMM Lyon-France

LISTE DES INTERVENANTS 20 ANS OPAL :

Émeline Baume,
1^{re} Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique, et présidente de l'Opale

Frédéric Toubeau, directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Nadine Levratto, économiste, directrice de recherche au CNRS et directrice du laboratoire Economix,

Joseph Sanfilippo, directeur de Pôle emploi Rhône

Bruno Volland, PDG du groupe TRA-C industrie et président de l'UIMM Lyon-France,

Charly Germain, dirigeant de Deltalys

Renaud Colin, dirigeant d'Addbike et cofondateur du cluster Cara active mobility

EXPÉ ADERLY :

Émeline Baume - 1^{re} Vice-présidente de la Métropole, de Lyon, en charge de l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique
Patrick Parat - Elu de la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne et DG de CMS Industrie

Grégory Richa - Directeur associé - OPEO

Caroline Granier - Cheffe de projet - La Fabrique de l'industrie

Marc Simon-Jean - Délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes - EDF

Jacques Cadario - 3^e Vice-président - CESER AURA

Christophe Desrumaux - Associé - Demeter

Lola Bonnin - Présidente de

SAS Wonderwomalt - Maltivor

Expé#3 Aderly UrbalLyon

© Angèle Baleydtier - UrbalLyon



D'une approche linéaire à une vision circulaire : les territoires et les entreprises dialoguent et réinventent les modèles de développement en transitions.

Parmi les riches interventions des experts et entreprises, celle de Grégory Richa d'Opeo a retenu toute l'attention des 50 participants. Il a rappelé les limites du modèle industriel linéaire. À travers différents exemples, il a mis en perspective la nécessaire évolution vers des mo-

dèles circulaires pour les entreprises et les indispensables ancrages multi-locaux pour la transformation des territoires. Le pilotage de la circularité passe par la création d'économies résilientes plus équilibrées entre grands groupes et PME, et entre territoires, pour résister aux chocs.

Pour Caroline Granier, de La Fabrique de l'industrie, les principaux facteurs clés de succès de la réindustrialisation sont :

- 1 - encourager les changements de modèles de consommation**
- 2 - (re) développer les compétences industrielles en sortant des logiques de filières**
- 3 - faciliter le dialogue ouvert entre le territoire et l'entreprise**

« L'exemple du parcours de Revcoo¹, entre pépinière de la CCVG et accompagnement expert par la Métropole de Lyon, illustre l'intervention des acteurs publics à une échelle élargie. »
Matthieu Brousse, Responsable du développement économique à la CCVG.

1. Entreprise installée à Vourles qui a créé une technologie de captation du CO2 permettant de réduire les émissions sans changer de procédé de fabrication.

POPSU 3

La métropole et les autres au prisme de la justice spatiale

En présence de Jérémy Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la résilience, le séminaire de clôture du programme de recherche Popsu saison 3¹ s'est déroulé, sous la forme d'un « Échange professionnel », à l'Agence d'urbanisme le 7 décembre 2022. Réunissant les coordinateurs de la démarche, les chercheurs et les experts associés aux quatre séminaires thématiques², les partenaires institutionnels et scientifiques ont exposé leurs avancées ainsi que les perspectives de cette collaboration devenue pérenne.



Interroger les interdépendances et solidarités territoriales entre la métropole et ses « voisins »

Depuis son lancement en 2019, la démarche de recherche-action ne cesse de proposer des pistes de réponses, en croisant les approches des professionnels/praticiens et des chercheurs. La métropole élargit, ainsi, son regard. Le dernier cahier Popsu métropole s'inscrit dans la ligne éditoriale des précédents travaux, celle d'une interconnaissance au service du dialogue entre territoires, exempte de visions duales entre, d'un côté, les grandes agglomérations gagnantes et, de l'autre, les ruralités « périphérisées », et proposant d'adjoindre des pistes de réflexion sur les politiques de complémentarité et d'interdépendance de la métropole en relation avec ses territoires voisins.

Cet échange professionnel est venu renforcer les regards croisés et le socle commun d'analyse avec, notamment, la recherche d'une sémantique appropriée – lesdits territoires voi-

sins – pour re-penser une vision métropolitaine, en particulier dans la nouvelle phase de l'appel à contributions de recherches du programme Popsu 4 « Transitions ».

Rappelant l'effet synchrone d'UrbaLyon représentant, à travers ses membres-adhérents, le territoire d'atterrissage de l'aire métropolitaine lyonnaise, Jérémy Camus a souligné la pertinence de ce périmètre pour imaginer des coopérations futures : « 50 km autour de la place Bellecour pour, ensemble, avancer sur des sujets très importants » et concilier les temporalités du mandat, ainsi que celles des politiques publiques à très long terme.

Le Vice-président a fait la primeur de la parution du rapport transition et résilience. « Ce document marque un tournant. Il reventile les éléments tangibles à aborder avec les chercheurs (8 grandes transitions). » « Il revient à tous d'être garants de cette animation, d'arriver à faire travailler l'ensemble des directions

1 - Popsu, Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associées aux villes et aux territoires. Dans chaque métropole française, le programme s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de chercheurs. À Lyon, c'est en qualité d'experte que l'Agence est, également, partie prenante.



© Angèle Baleyrier - UrbaLyon

Jérémy Camus,
Vice-président de la
Métropole de Lyon
Agriculture, alimentation
et résilience du territoire

Éric Charmes,
Professeur à l'ENTPE,
Directeur du laboratoire
RIVES, Responsable
scientifique de la plateforme
lyonnaise Popsu

L'aire métropolitaine universitaire, thème du 4^e séminaire technique

Le groupement lyonnais a choisi d'interroger les interdépendances et solidarités territoriales existantes entre la métropole et ses « voisins » en analysant leur prise en compte par l'action publique autour de 4 axes, dont celui de l'organisation de l'offre de formation universitaire à l'échelle de l'aire métropolitaine et de la vie étudiante, objet du séminaire du 29 juin 2022.

- À l'échelle de l'aire métropolitaine, 223 000 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en 2019-2020 (+41% par rapport à 2008-2009).

- 82% de ces effectifs sont inscrits dans un établissement supérieur situé dans la métropole tout en résidant en dehors.

Selon Sylviane Chêne, Vice-présidente de la culture et de la vie étudiante de Grand Bourg Agglomération, les villes moyennes ont une carte à jouer pour l'avenir si elles savent se positionner en bonne intelligence avec les métropoles ; elles offrent des campus à taille humaine !

« Le changement de paradigme doit s'opérer pour des relations de coopération plus équilibrées entre territoires voisins, à l'instar des actions engagées sur les sujets de l'alimentation et des mobilités. »

Jérémy Camus

de la Métropole sur ses territoires voisins, de les consolider, de les mettre en réseau, pour aller sur d'autres modèles d'échanges dans l'aire métropolitaine lyonnaise et adapter nos collectivités à ces enjeux où la recherche peut appuyer les administrations », selon Anne Besnéhard de la Métropole de Lyon.

Moment propice pour rapprocher les enjeux de recherche et les enjeux d'actions, l'échange professionnel s'est conclu par un tour panoramique des territoires voisins. De Tarare à Givors, cette dernière prise de paroles, par l'ensemble des partenaires de l'Agence, a relevé les points de questionnements saillants, notamment sur les zones d'activités économiques et la raréfaction des ressources.

« L'enjeu consiste à inverser le regard et regarder la métropole de Lyon depuis les territoires voisins »

Sébastien Chambe,
DGA urbanisme
et mobilités de la
Métropole de Lyon

2 - axe 1 : les parcours résidentiels et la vulnérabilité énergétique dans le périurbain lyonnais

- axe 2 : les enjeux de la lutte contre l'étalement urbain dans le cadre de l'inter-Scot

- axe 3 : les relations entre la métropole de Lyon et les communautés limitrophes

- axe 4 : l'attractivité de la métropole de Lyon pour les étudiants originaires de l'aire métropolitaine lyonnaise

Diffuser et valoriser pour une connaissance mieux partagée

Véritable centre de ressources, l'Agence d'urbanisme diffuse largement ses travaux à ses membres et partenaires, et plus largement à l'ensemble des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, au monde universitaire et de la recherche, avec qui elle s'attache à développer des collaborations.

Au cours des dernières années, Urbalyon a intensifié ses efforts de mise en valeur des études et travaux à travers une communication multicanale maîtrisée et organisée qui permet de mieux faire connaître son capital de connaissance et son offre de services. L'Agence élargit en parallèle sa gamme de livrables avec des rendus dynamiques, interactifs, en format web, en lien avec les attentes de ses partenaires et sur la base de nouveaux outils développés en interne.

+ DE
200

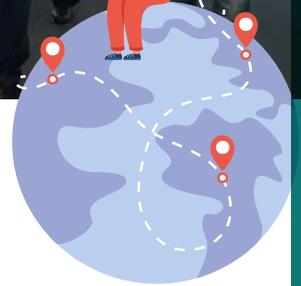
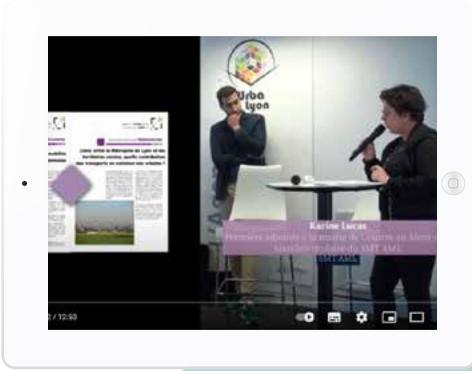
ÉTUDES CAPITALISÉES



23

SCÈNES DE DIALOGUE,
MISES EN DÉBAT

DES TÉMOIGNAGES DE NOS ÉLUS ET PARTENAIRES AU FORMAT WEB TV



16

DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES ACCUEILLIES

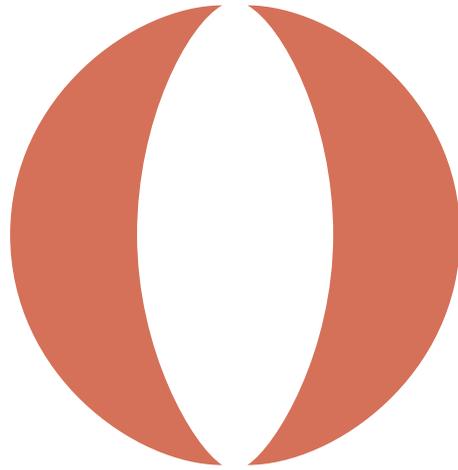


5

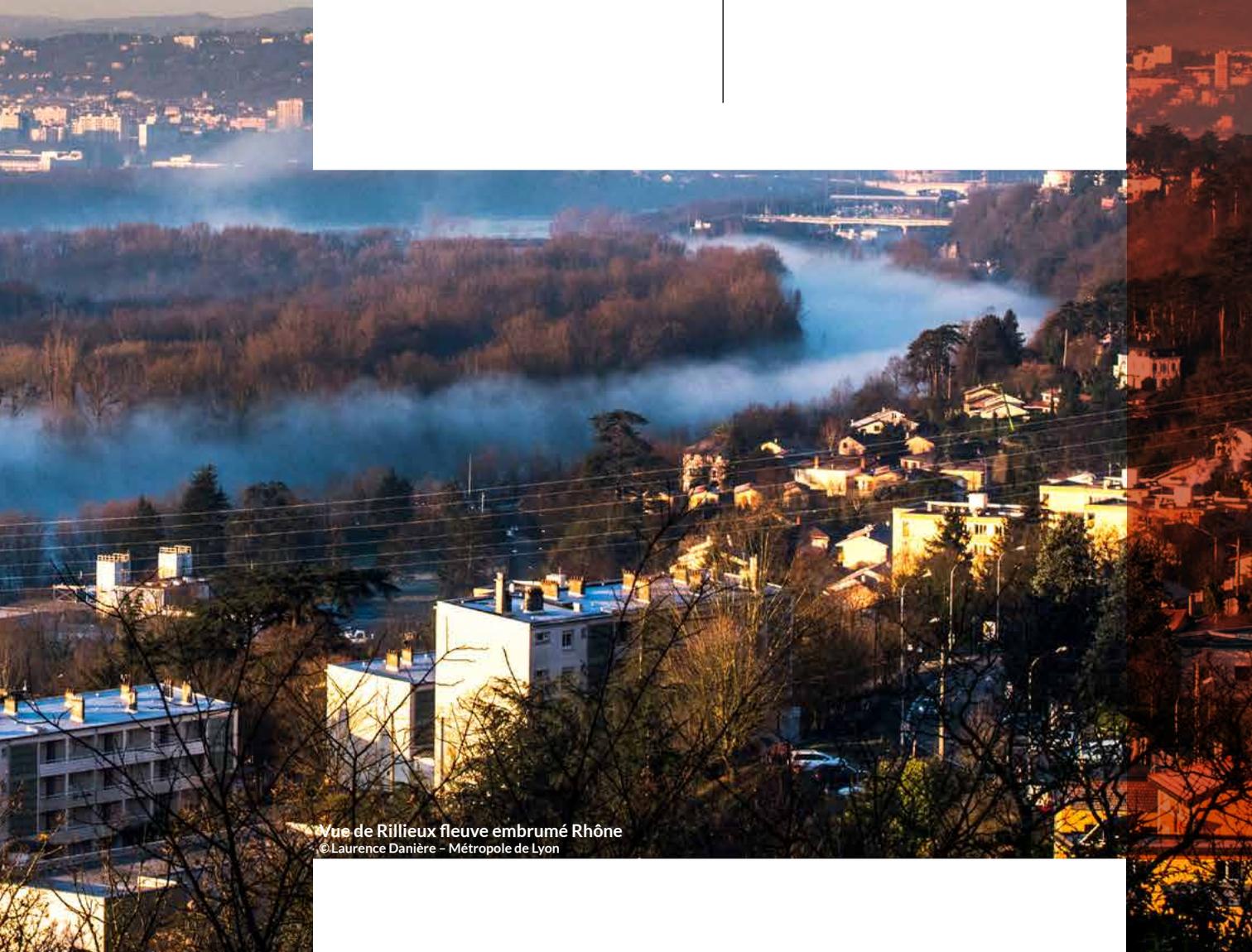
NOUVEAUX FORMATS DE RENDUS PAPIER ET WEB







Une observation partagée



Vue de Rillieux fleuve embrumé Rhône
© Laurence Danière - Métropole de Lyon

Montée en puissance de l'observatoire partenarial des mobilités

Créé en 2007, l'observatoire des mobilités réunit les principaux acteurs de la mobilité de l'aire métropolitaine. Il est un espace d'échanges, de dialogue, de productions et de partage de connaissances sur les pratiques de mobilités, mises à disposition des partenaires par différents canaux : publications annuelles, outils en ligne, temps forts partenariaux.

2022 marque une année particulière pour un observatoire renouvelé, dans son pilotage, ses outils et son périmètre d'observation. Une gouvernance politique est instaurée autour de 2 élus référents, Karine Lucas, première adjointe à la mairie de Couzon-au-Mont-d'Or et membre titulaire au SMT AML, et Jean-Charles Kohlhaas, Vice-président à la Métropole de Lyon aux déplacements, intermodalités et logistique urbaine. En parallèle, l'observatoire des mobilités renforce sa dimension partenariale et la diversité de ses productions, à l'échelle du carré métropolitain et à destination de l'ensemble des partenaires de l'Agence.

Une ambition renforcée, des orientations renouvelées

L'observatoire entend renouveler son dispositif et en parallèle ses outils, en donnant davantage de place aux méthodes d'observation qualitatives afin d'appréhender les pratiques de mobilités à l'aune de l'évolution des modes de vie.

Il s'agit de se donner la possibilité d'explorer de nouvelles méthodes d'observation, de mobiliser les méthodes et les outils sociologiques présents à l'Agence en complément d'approches quantitatives : enquêtes d'usage, groupes focus, entretiens, ...



Jean-Charles Kohlhaas

Vice-président à la Métropole de Lyon aux déplacements, intermodalités et logistiques urbaines

« Il est important de bien connaître les besoins pour apporter des réponses pertinentes, en matière de niveau de services, de types de services et de lignes. »

« La mobilité c'est avant tout des sciences humaines, économie, sociologie, psychologie, car il ne faut pas oublier que notre rôle est de rendre un service public de transport aux usagers et aux habitants. »



Karine Lucas

Première adjointe à la mairie de Couzon-au-Mont-d'Or et membre titulaire au SMT AML

« Les mobilités sont étroitement liées aux modes de vie. Dès lors, il est important que l'observatoire recourt à de nouvelles méthodes d'observation, plus qualitatives et sociologiques pour compléter les traditionnelles analyses statistiques et thématiques. Il s'agit de mettre en lumière les comportements et les freins, ressorts, de capter les signaux faibles au changement de comportement modal. »





OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES MOBILITÉS

Ligne de covoiturage Lane © Ecov



Karine Lucas, Éric Charmes, Jean-Charles Kohlhaas

Les migrations résidentielles et quotidiennes au centre des travaux 2022

En 2022, l'observatoire a été mobilisé pour examiner comment le lien entre lieux de résidence et de travail a évolué dans le temps, et comment encore aujourd'hui les migrations résidentielles contribuent à la structuration du territoire et à la mobilité quotidienne des habitants.

Ce sujet était également au cœur du 1^{er} temps fort de l'observatoire qui a réuni mardi 29 novembre 2022, autour de ses deux nouveaux élus référents Karine Lucas, et Jean-Charles Kohlhaas, l'ensemble des partenaires ; une rencontre annuelle amenée à s'inscrire dans le temps.

Ce temps d'échanges a été l'occasion de présenter, partager et échanger différents travaux conduits par l'observatoire mais également par l'Insee et la DDT, sur l'Aire d'attraction des villes (AAV). La présence d'Éric Charmes, directeur de recherche à l'ENTPE, a permis d'élargir la discussion en s'appuyant sur les conclusions du cahier Popsu paru en 2021 « Métropole et éloignement résidentiel ».

Plusieurs grands messages ont ainsi émergé de ces apports croisés

A l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon, deux tiers des actifs qui déménagent de la métropole de Lyon continuent d'y travailler. Le déménagement, lorsqu'il conduit à un accroissement des distances domicile-travail, constitue ainsi un des principaux vecteurs de croissance de la demande de distance quotidienne.

Les ménages quittant la métropole s'installent de manière privilégiée dans les communes de ceintures urbaines, dotées d'un niveau de centralité minimal. Même si ce sont les actifs travaillant qui génèrent le plus de distances dans le ménage, actifs non travaillants ou inactifs voient aussi leurs distances quotidiennes augmenter.

Certes, plus le revenu du ménage est élevé, plus la distance moyenne parcourue est importante ; pour autant c'est bien pour les ménages aux faibles revenus que le poids relatif des dépenses de mobilités reste le plus élevé. Dès lors, selon E. Charmes, l'aménagement du territoire tend à favoriser des parcours résidentiels à risque : les tensions engendrées par la combinaison du prix du foncier, du surendettement, des coûts croissants des énergies, de la faible plus-value des maisons et de la dépendance à la voiture viennent contraindre ou limiter les capacités d'adaptation des ménages.

« Et la lutte contre la précarité et la vulnérabilité énergétique de ces ménages est un enjeu majeur, alors qu'elles ont longtemps été un angle mort des politiques de mobilité ».

➤ www.urbalyon.org/fr/MigrationsResidentiellesQuotidiennes



Les nouveaux outils d'observation des mobilités

L'accélération des changements de comportement de mobilité invite à s'intéresser aux nouveaux outils d'observation afin d'enrichir les méthodes traditionnellement utilisées. Cette publication explore de manière synthétique cinq nouveaux outils d'observation : d'une part, les outils numériques liés au « big data » (données de téléphonie mobile, dispositifs embarqués dans les véhicules, données GPS) et d'autre part les enquêtes à échantillons représentatifs (l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema, EMC² et l'Enquête globale transport, EGT régionale).

➤ www.urbalyon.org/fr/NouveauxOutilsObservationMobilités

© UrbalLyon



OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'HABITAT (OPH)

L'Observatoire partenarial de l'habitat (OPH) apporte à l'ensemble des partenaires de l'aire métropolitaine une connaissance fine des dynamiques à l'œuvre de l'habitat et du logement. Grâce aux outils et processus d'animation et de diffusion mis en place, il est le lieu de partage de cette connaissance et favorise le rapprochement des partenaires et acteurs autour de problématiques communes, notamment à l'occasion de l'atelier-débat organisé chaque année.

En 2022, une nouvelle gouvernance s'est installée avec un copilotage assuré par Renaud Paire, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville et Françoise Gauquelin, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG).

L'accès au logement des jeunes ménages lyonnais : un début de parcours résidentiel sous contraintes ?

Le 10 octobre 2022, la 9^e édition de l'atelier-débat a rassemblé soixante-dix participants, élus, collectivités locales, intercommunalités, syndicats mixtes, services de l'État, associations, et professionnels du logement et de l'habitat ainsi que le monde universitaire. L'atelier portait sur l'accès au logement des jeunes ménages lyonnais dont le début de parcours résidentiel se fait souvent sous contrainte, phénomène accentué par les temps post-Covid et l'impact économique de la crise actuelle sur les marchés de l'immobilier. Loïc Bonneval, maître de conférences à l'Université Lyon 2, et Tommy Veyrat, délégué national de l'Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes ont confirmé la vulnérabilité de ces populations, dont l'endettement est plus élevé que chez leurs aînés, et les biens et les localisations davantage contraints.

Les co-présidents Renaud Payre et Françoise Gauquelin ont salué la qualité de ce dialogue et ont appelé de leur vœu le renouvellement de ce type de scène en s'ouvrant à d'autres sujets.

L'habitat comme levier majeur de la société inclusive

Telle est la problématique de la publication 2022 intitulée « *Quel habitat pour une meilleure inclusion sociale dans la métropole de Lyon ?* », reconnaissant ainsi le rôle de l'habitat en faveur d'une société plus inclusive.

Organisée en trois parties, cette nouvelle publication débute par une mise en contexte des évolutions sociétales à l'œuvre au cours des dernières décennies, pose les définitions des notions abordées (ségrégation, intégration, inclusion), et met en perspective ces évolutions au travers d'éléments chiffrés à l'échelle de la métropole de Lyon. La seconde partie se concentre sur l'habitat comme levier majeur de la société inclusive et montre la multiplicité des outils juridiques développés et la variété des réponses apportées, répondant toutes aux mêmes mécanismes de l'inclusion.

La troisième partie est consacrée plus spécifiquement au développement de deux produits logement au sein de la métropole de Lyon : la pension de famille et l'habitat inclusif en insistant sur l'accompagnement des publics et la recherche de nouveaux équilibres.



Plaquette Déchiffrage #4

Il s'agit d'un livrable court et communicant réalisé tous les ans afin de mettre en avant les chiffres-clés présents dans le Géoclip Habitat. Le quatrième numéro porte sur les volumes et les prix des transactions immobilières dans le territoire du Sepal. Dans un premier temps, il pose les chiffres de la construction neuve en les mettant en perspective avec l'évolution des prix du marché immobilier. Dans un second temps, il présente des pistes pour favoriser une production abordable, au regard des documents de planification des collectivités.



© Angèle Baleyrier - UrbalLyon

Audrey Chevalier, élue en responsabilité du PAT interterritorial Dombes Val de Saône et JérémY Camus, Vice-président agriculture et alimentation à la Métropole Lyon responsable du PATLy

Depuis sa création en 2010, l'observatoire a élargi son champ de compétences. De l'observation foncière des espaces agricoles et naturels, il s'intéresse désormais aux systèmes alimentaires, de l'amont à l'aval. L'expertise de l'Opeana propose de penser une articulation entre préservation et restauration des espaces agricoles naturels et construction d'une sécurité alimentaire à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Un ancrage de la question alimentaire

L'année 2022 a démontré l'ancrage des questions alimentaires dans les travaux et les temps d'animation de l'Opeana. L'observatoire développe une capacité d'expertise sur ce sujet complexe et qui recouvre une diversité d'approches comme en témoignent les deux études réalisées en 2022 sur l'approvisionnement local de la restauration collective et l'accès à une alimentation saine et de qualité.

➤ www.urbalyon.org/CartographieInegalitesAccesCommercesAlimentaires

L'Opeana avec les PAT sur le terrain : 1^{er} arrêt en Dombes

Le 19 septembre 2022, élus et techniciens se sont réunis sur le terrain, en Dombes, pour discuter des moyens engagés dans les transitions agricoles en faveur de la relocalisation de l'alimentation.

Accueillie par la Communauté de communes de la Dombes et co-organisée par le PATLy et l'Opeana (UrbaLyon), cette demi-journée a été l'occasion de faire connaissance entre collectivités les plus engagées dans des politiques agricoles et alimentaires parmi les plus ambitieuses.

Sur la plateforme agroécologique de démonstration de Valeins dans l'Ain, la Communauté de communes et la chambre d'agriculture expérimentent des solutions pour reconstituer des sols dégradés, planter des haies et des bandes enherbées, des espèces plus adaptées aux changements climatiques, diversifier les variétés, lutter contre les maladies et insectes, travailler sans phyto (apport d'engrais organique)...

Les élus et techniciens des collectivités et EPCI de l'aire métropolitaine présents ont partagé des propositions en atelier dans l'objectif de favoriser la coopération entre eux : renforcement du bio, implication et progrès de l'agriculture conventionnelle, logistique, transformation, restauration collective, banques de semences, déchets organiques et compost...

Les idées, les mutualisations de moyens et les échanges ont pu émerger avec en point de mire un nouveau rendez-vous sur le terrain dans un autre lieu emblématique de la transition agricole et alimentaire.



Consommation des espaces agricoles et naturels dans l'aire métropole Lyon Saint-Etienne

À partir de l'analyse des données d'occupation du sol du MOS acquises par le réseau Urba4, cette étude s'intéresse à la répartition de la consommation d'espaces par Scot, investiguant la nature des espaces consommés, ainsi que leurs vocations après consommation. L'étude propose aussi un point sur l'enrichissement des espaces agricoles, qui a concerné environ 3 000 ha dans l'aire métropolitaine.

OBSERVATOIRE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

L'observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale accompagne ses partenaires dans leur action en direction des quartiers de la politique de la ville. Ses missions consistent à analyser chaque année les évolutions socio-économiques de l'ensemble des territoires : Quartiers en politique de la ville (QPV), Quartiers de veille active (QVA) et les 14 sites en renouvellement, et plus récemment, les territoires des cités éducatives. Depuis plusieurs années, Urbalyon apporte également son expertise à la Capi dans la mise en œuvre de sa politique de la ville.

Différents rendus et travaux alliant approches quantitatives et plus qualitatives viennent ainsi alimenter la réflexion et le suivi de l'action publique, et sont restitués régulièrement auprès des partenaires : actualisation et mise à disposition des chiffres clés et leurs principales évolutions depuis le début du contrat de ville et des apports plus qualitatifs qui mettent en lumière des phénomènes sociaux. Les études, *Flash Politique de la ville Éducation*, *Focus quartiers*, réalisés avec l'association étroite des équipes locales, et *Évaluation départementale des cités éducatives*, sont ainsi venus enrichir l'analyse.

2022 : une année de bilan pour le contrat de ville métropolitain 2015-2020

Au terme du contrat de ville (2015 - 2022, prolongé jusqu'en 2023), l'Agence d'urbanisme a été missionnée pour dresser un bilan des évolutions socio-démographiques des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des quartiers de veille active.

La démarche s'est déroulée sur l'année 2022 pour alimenter le comité de pilotage du contrat de ville métropolitain (février et octobre 2022) et mettre à disposition des équipes projets engagées dans des bilans ou des évaluations locales des données d'évolution sur la population de leur quartier.

Une sélection d'indicateurs sociaux a été privilégiée pour mesurer l'évolution démographique, des revenus, de la précarité et du chômage des quartiers politique de la ville et de leurs habitants, au regard des dynamiques métropolitaines depuis la mise en place du contrat de ville (mesure des écarts avec le reste de la métropole).

Le rendu a donné lieu à plusieurs publications dont deux focus quartiers classés en QVA réalisés, l'un sur le quartier Beauséjour à Saint-Priest, l'autre sur le quartier des Marronniers à Fontaines-sur-Saône.

L'objectif principal est d'améliorer la connaissance des quartiers dans une démarche partenariale : apporter des éléments chiffrés actualisés, faire dialoguer les acteurs du territoire et croiser les regards avec pour objectif de parvenir à un diagnostic partagé de la situation locale de chaque quartier. Il s'agit de pouvoir confronter les points de vue, d'échanger sur des recommandations et formaliser des pistes d'actions pour l'avenir.



Flash Politique de la Ville n°2 : évolution de la réussite scolaire dans l'éducation prioritaire

Cette publication présente une actualisation des indicateurs de suivi de la réussite scolaire à la rentrée 2021 dans les collèges publics REP+, REP et hors éducation prioritaire dans le territoire de la métropole de Lyon.

Elle donne à voir les tendances qui se dégagent sur longue période (2015-2021) en termes d'effectifs, de mixité sociale et de réussite au brevet des collèges.

➤ www.urbalyon.org/Flash2EducationPrioritaire

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET L'INSERTION (OPALE)

L'année 2022 aura été marquée par la célébration des 20 ans de l'Opale (cf. p.26). L'Opale a par ailleurs poursuivi son rôle de vigie à travers ses notes de conjoncture ou sa veille comptes stratégiques du territoire métropolitain. L'observatoire a également exploré, comme chaque année, de nouveaux sujets et de nouvelles méthodes d'analyse.



La filière bois-construction, une filière stratégique pour répondre aux enjeux de décarbonation du bâtiment

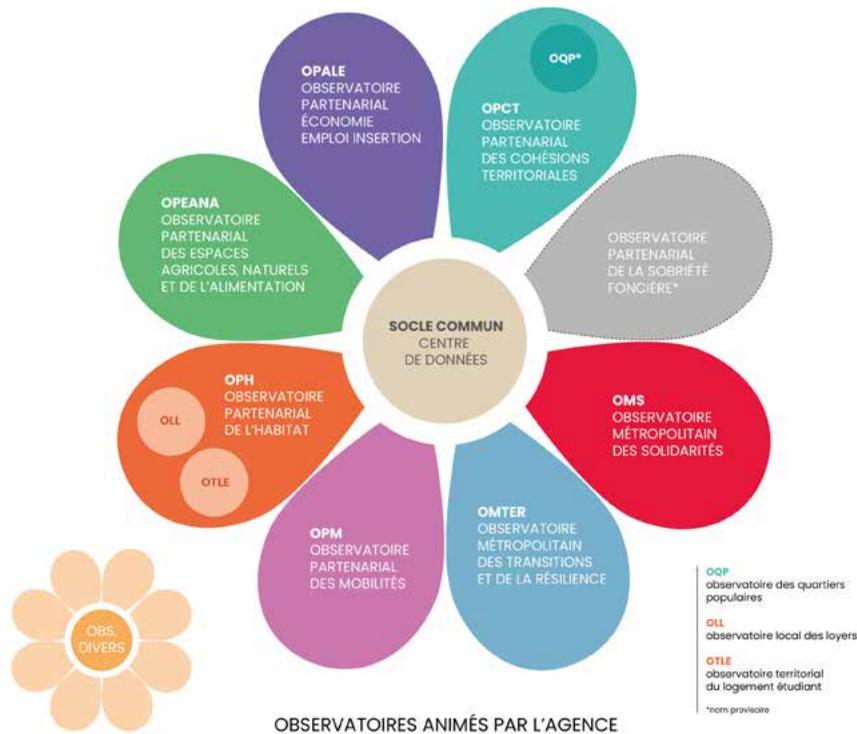
A la demande de la Métropole de Lyon et en partenariat avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, l'Opale a exploré la filière bois-construction. Cette étude, réalisée en lien avec l'Atelier Ressources & mobilités, avait pour objectif de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de cette filière, de la ressource jusqu'à son utilisation finale, en analysant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Le diagnostic a également permis d'identifier les freins et les leviers pour favoriser les approvisionnements locaux et, *in fine*, développer la filière et augmenter la construction en bois local. Parmi les conclusions, l'étude fait apparaître la nécessité d'accompagner les acteurs de la transformation dans la modernisation de leur outil de production, afin de proposer des produits transformés à plus haute valeur ajoutée et adaptés à la demande. Elle a également mis en exergue le maillon clé que constituent les négociants et grossistes, qui, par leurs achats, peuvent avoir un impact significatif sur la filière locale. Enfin, les acteurs publics jouent un rôle majeur et ont des leviers d'actions directs, à travers la commande publique et l'intégration de critères environnementaux, ou encore les outils de planification et opérationnels et la réglementation. Les entretiens, réalisés avec les acteurs de l'ensemble de la filière, ont permis de dégager un certain nombre d'enjeux et de pistes d'actions pour les collectivités, partenaires de l'Agence d'urbanisme. La réalisation de cette étude a été possible grâce à l'expertise de l'interprofession Fibois Rhône et Ain.



Repérer les territoires les plus exposés à un risque de fragilité numérique et adapter l'offre d'accompagnement

Réduire les inégalités numériques exacerbées par la crise sanitaire et la digitalisation croissante des services publics et privés est un enjeu majeur des politiques publiques. Une série de travaux a été conduite par l'Opale sur les problématiques d'inclusion numérique avec un zoom sur les habitants des QPV pour lesquels les risques d'exposition à la fragilité numérique sont plus élevés. Des groupes focus ont été animés auprès de quatre typologies de public que sont les jeunes peu qualifiés, les femmes en insertion, les bénéficiaires du RSA de longue durée et les salariés en insertion. Ces groupes focus ont mis en exergue le manque de maîtrise du français et de confiance en soi, la complexité des démarches, le défaut d'ergonomie de certains sites internet comme principaux freins dans l'utilisation d'internet pour rechercher un emploi, un stage ou une formation. Les échanges ont montré également les bénéfices de la médiation et de l'accompagnement individualisé en complément des aides à l'accès au matériel. Parallèlement un travail quantitatif a été mené pour territorialiser un indice de fragilité numérique à l'échelle infra-communale avec la production de cartes, d'une note méthodologique et de deux posters. Il en ressort des niveaux de risque très contrastés selon les territoires avec un cumul des facteurs de risque dans les quartiers coïncidant avec la géographie prioritaire de la politique de la ville. La participation à la deuxième édition du forum de l'inclusion numérique le 20 septembre 2022 a permis de valoriser l'ensemble du travail effectué.

Élargissement du système d'observation



NOUVEAU

NOUVEAU

Inscrire l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale dans une dynamique plus globale

L'Agence a développé un accompagnement sur mesure pour les quartiers inscrits en politique de la ville, à travers son observatoire de la cohésion sociale et territoriale, créé en 1996. 2022 a été l'année pour préfigurer l'élargissement de cet observatoire et créer un outil de dialogue territorial pour comprendre, analyser et suivre dans le temps les transitions des territoires à l'échelle du carré métropolitain. L'objectif poursuivi est de comprendre les bassins de vie et mettre en place des coopérations en apportant des éclairages croisés à l'aune de l'évolution de la société et des crises successives. Il s'agit, au sein de ce nouvel observatoire partenarial des cohésions territoriales, d'associer l'ensemble des acteurs qui participent à la revitalisation des territoires, dont l'État, les EPCI, les départements, et de s'appuyer sur l'ensemble des contrats et des dispositifs de cohésion(s) territoriale(s) portés par ses différents partenaires (ACV, PVD, etc.).

Vers la mise en place d'un observatoire partenarial de la sobriété foncière

UrbaLyon collecte, traite et met à jour de nombreuses bases de données liées au foncier. Afin d'apporter des éclairages pertinents sur l'usage du foncier, qu'il soit ou non bâti, le Dispositif d'observation du foncier (Dof) produit des méthodologies et propose des exploitations à façon pour les différentes études et projets. Il s'appuie notamment sur le MOS2020 et sur le fichier "Demande de valeurs foncières" (DVF) proposé par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) qui recense l'ensemble des mutations foncières à titre onéreux publiées dans les services de la publicité foncière. Pour accompagner au mieux ses adhérents et ses partenaires dans l'appréhension et la compréhension des dynamiques foncières à l'œuvre aux différentes échelles territoriales, l'Agence a engagé en 2022 une réflexion dans l'objectif de préfigurer la mise en place d'un observatoire partenarial de la sobriété foncière.





© Laurence Danière

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

L'observatoire métropolitain des solidarités

2022 marque le renforcement de la structuration de l'observatoire métropolitain des solidarités et sa mise en visibilité auprès des acteurs concernés. Il est désormais structuré autour de trois piliers correspondants aux trois grandes problématiques du champ des solidarités :

- protection de l'enfance,
- précarité/inclusion,
- santé/autonomie.

Une volonté forte s'est exprimée d'asseoir son identité pour fédérer les acteurs et s'ouvrir au grand public. Cela s'est concrétisé par le développement d'une identité graphique et par la mise à disposition de l'outil Géoclip des solidarités sur la page de l'observatoire du site internet urbalyon.org.

Réalisée sur la base de l'expérience d'une Maison de la Métropole, la publication sur l'accès aux droits des publics fragiles est emblématique du rôle d'aide à la décision et au pilotage de cette politique publique de l'observatoire. En s'appuyant sur les professionnels et les publics concernés approchés lors d'entretiens, de focus groupes, il donne ainsi à voir et à comprendre le vécu des usagers mais également le ressenti des professionnels et la lecture qu'ils font de la situation au regard des réalités du terrain auxquelles ils sont confrontés. Cette étude témoigne ainsi de l'intérêt des partenaires pour un outil tourné vers l'opérationnalité.

La prochaine étape consistera à élargir le périmètre et la gouvernance de l'observatoire au-delà de la métropole de Lyon.

Le groupe technique a engagé une réflexion sur la réorganisation de l'observatoire qui sera effective en 2023.

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES TRANSITIONS ET DE LA RÉSILIENCE

De l'Observatoire métropolitain du développement durable (OMDD) à l'Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR)

Dans le prolongement de 2021, l'Agence d'urbanisme a apporté son appui à la Métropole de Lyon pour refondre son observatoire du développement durable du territoire et aller vers un Observatoire métropolitain de la transition et la résilience (l'OMTeR). Il s'agissait de mettre en place un dispositif d'observation transversal permettant de développer la connaissance autour de la résilience et de ses enjeux.

En mobilisant et en créant des indicateurs, l'OMTeR vise à identifier et analyser les vulnérabilités du territoire métropolitain face aux grandes perturbations liées au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, aux pollutions, ou encore aux tensions croissantes sur les ressources (sol, eau, énergie, etc.). L'ambition de l'OMTeR est à la fois de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, afin de situer et suivre la trajectoire métropolitaine au regard des transitions écologiques, pour mieux informer les élus métropolitains, les communes et les citoyens et d'identifier les forces et opportunités pour une métropole plus résiliente.

Le cadre d'observation de l'OMTeR s'organise autour de huit transitions (inspirées des panneaux de transitions d'UrbaLyon) :

- progresser vers une alimentation résiliente et inclusive,
- organiser une résilience des écosystèmes,
- atteindre une société bas-carbone,
- réduire les inégalités territoriales par un urbanisme inclusif et respectueux de l'environnement,
- s'engager vers une économie responsable,
- passer à une mobilité durable,
- réduire la pauvreté et les inégalités sous toutes les formes,
- construire un cadre de vie favorable à la santé.

Si le périmètre est encore celui de la métropole de Lyon, les échelles d'observation couvrent la métropole, les conférences territoriales des maires, les communes et les territoires voisins sous influence métropolitaine (aire d'influence, carré métropolitain). UrbaLyon souhaite mieux diffuser ces indicateurs stratégiques de la résilience dans les territoires de l'aire métropolitaine pour construire les bases du dialogue inter-territorial de la région métropolitaine.

OTLE Métropole de Lyon
Le coût d'un logement étudiant en résidence

APPROCHE COMPARÉE DES LOYERS ET DES SERVICES PROPOSÉS PAR LES GESTIONNAIRES

NOVEMBRE 2022

URBA LYON

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Portrait économique de territoire
Vallée du Varon

NOVEMBRE 2022

URBA LYON

OBSERVATOIRE DE LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Indicateurs statistiques des QVA sur le territoire de la CAPJ

NOVEMBRE 2022

URBA LYON

La vie des étudiants à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne
Une approche par le logement, la mobilité, la formation & les modes de vie

NOVEMBRE 2022

URBA LYON

RESEAU MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

PRÉCARITÉ
NOVEMBRE 2022

Faciliter l'accès au droit des publics fragiles
RETOUR D'EXPIÉRIENCE DE LA MAISON DE LA MÉTROPOLE JEAN JAURÈS À VAULX-EN-VELIN

NOVEMBRE 2022

URBA LYON

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'HABITAT

Les idées-clefs de la 9^e rencontre-célibat
NOVEMBRE 2022

L'accès au logement des jeunes ménages lyonnais : un début de parcours résidentiel sous contraintes ?

NOVEMBRE 2022

URBA LYON

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

Observatoire des acteurs culturels dans la métropole de Lyon
- Structures et emplois culturels
- Focus sur la filière des arts visuels

3^e édition
NOVEMBRE 2022

URBA LYON

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'HABITAT

Quel habitat pour une Métropole inclusive ?
Les mécanismes de l'inclusion à travers des formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif

JANVIER 2023

URBA LYON

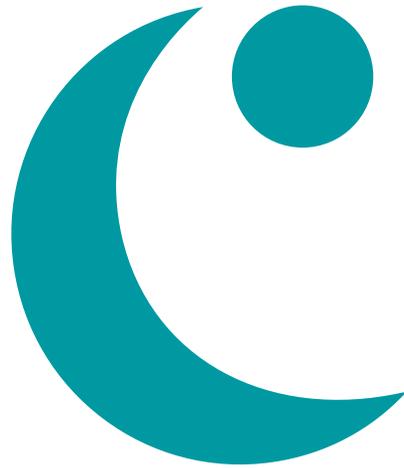
OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

Dynamiques de consommation et de mutation des espaces agricoles et naturels
dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne

JUIN 2023

URBA LYON





Une cohésion recherchée



Un investissement substantiel dans la planification locale

Le programme d'activité 2022 a été marqué par l'accompagnement appuyé du Sepal qui a délibéré fin 2021 pour prescrire la révision générale du Scot de l'agglomération lyonnaise. Cette révision est motivée par la prise en compte renforcée des enjeux de qualité de vie et de transition écologique, économique et sociale, la volonté d'intégrer des objectifs de sobriété foncière issus de la Loi « Climat et Résilience » et de prendre en compte de nouvelles dispositions issues de documents « supra-Scot » (Sdage, Schéma régional des carrières, Sraddet).

L'Agence a poursuivi l'accompagnement historique du PLU-H de la Métropole de Lyon dans ses procédures courantes, la traduction des nouvelles politiques publiques mais également dans toute l'ingénierie connexe comme l'actualisation des bases de données, support pour le suivi du process.



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Lancement de la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise

L'Agence d'urbanisme intervient en tant qu'ensemble et « maître d'œuvre principal » de ce nouveau chantier stratégique de planification territoriale. **Expertises thématiques, cartographies stratégiques et appui à l'animation des commissions, viennent ainsi nourrir et compléter l'ingénierie mobilisée ; l'Agence assurant également la cohérence entre les différents apports des prestataires impliqués.** Grâce à sa connaissance fine des territoires, Urbalyon enrichit la démarche d'une vision transversale et multiscale.

METTRE EN DISCUSSION LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX

2022 marque le lancement de la révision autour du diagnostic et de la définition des enjeux avec l'ambition d'une concertation élargie,

considérant que la révision est une nouvelle occasion de dialogue entre élus du territoire mais également d'écoute des habitants.

Plusieurs séquences ont rythmé cette première année.

Les élus du Sepal se sont réunis le 6 mai 2022 à la Cité de la Gastronomie pour engager la démarche et commencer à partager leurs constats et visions pour l'avenir du territoire.

Après un premier cycle à l'été 2022, consacré au diagnostic partagé, un second cycle de commissions s'est tenu à l'automne pour débattre et commencer à définir les premières orientations du nouveau projet de territoire à l'horizon 2040. Celles-ci ont permis de réunir les conseillers du Sepal, les vice-présidents des collectivités membres, ainsi que les maires et représentants des partenaires associés à la démarche.

Trois lignes directrices ont animé les débats de ces deux cycles de commissions :

– fonder l'attractivité métropolitaine sur de nouveaux ressorts ;

– renouveler, accompagner un changement de modèle économique et d'attractivité ;

– faire du socle environnemental et des ressources une clé d'entrée importante du projet de territoire.

Ces travaux vont se prolonger en 2023, pour consolider les objectifs et les grandes orientations du futur document, avec notamment en perspective un débat sur le Projet d'aménagement stratégique (PAS) à l'été.



Aboutissement de la modification n°3 du PLU-H

L'année 2022 aura été marquée par la fin de la modification n°3, première modification générale après l'approbation du PLU-H et première modification du nouvel exécutif. Il s'agit d'aller encore plus loin dans certaines exigences en lien avec le plan de mandat. C'est un document qui incarne donc de nouvelles orientations parmi lesquelles :

- la hausse du coefficient de pleine terre dans la majorité des zones urbaines du PLU-H ;
- l'évolution des normes de stationnement en faveur des mobilités actives avec l'augmentation des exigences pour le stationnement des vélos et la diminution des normes de stationnement des véhicules particuliers, dans les secteurs de Lyon et Villeurbanne, bien desservis par tous types de transports en commun ;
- l'incitation vers plus de qualité environnementale des constructions, notamment en matière de toitures végétalisées.

L'évolution la plus marquante relève du défi environnemental du Projet d'aménagement et de développement durable, le PADD du PLU-H, avec la protection des ressources agricoles et environnementales par la réduction des zones à urbaniser et l'ajout de nouvelles protections d'espaces végétalisés ou boisés.

Deux temps forts ont rythmé cette procédure : l'enquête publique du PLU-H qui s'est déroulée du 28 février au 5 avril et la réalisation du dossier approuvé le 21 novembre 2022.

Vienne Condrieu Agglomération : de la démarche « 3 P » au PLUi

L'Agence a également assisté le territoire de Vienne Condrieu Agglomération pour la préfiguration d'élaboration de son PLUi, lequel s'inscrit dans la suite de la mise en œuvre du projet d'agglomération à travers la démarche « 3P ».

Le 13 décembre 2022, les élus de Vienne Condrieu Agglomération ont ainsi voté la prescription en faveur de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Le Président Kovacs entend donner toute leur place aux élus municipaux pour coconstruire ce document de référence pour les 15 prochaines années et qui se substitue aux 30 PLU communaux existants.

À travers le PLU-H renouvelé, nous soignons les « pleins » et les « vides », pour un urbanisme de la transition écologique et solidaire, au service des habitantes et des habitants.

Béatrice Vessiller

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉE (TAM)

La Métropole a délibéré sur trois périmètres de Tam avec l'objectif pour la collectivité de capter une partie de la rente foncière puisque les opérateurs vont payer une taxe d'aménagement majorée. Cette taxe d'aménagement majorée a vocation à financer les équipements publics nécessaires à l'accueil des emplois et des habitants nouveaux dans ces quartiers. Elle a donc une double vertu : avoir de la recette publique et permettre de contenir un peu les prix du foncier.

L'Agence est intervenue en amont pour expertiser ces périmètres et alimenter la délibération.

Accompagner les territoires dans leur diversité

L'Agence renforce ses collaborations avec les territoires voisins de la métropole et adapte son ingénierie pour accompagner au mieux les intercommunalités et certaines communes. Dans la poursuite du programme Action cœur de ville (ACV) initié en 2018 par l'État, l'Agence s'est naturellement positionnée à partir de 2021 pour accompagner des petites villes de moins de 20 000 habitants, dans le cadre du nouveau dispositif Petites villes de demain (PVD) porté par l'État et également piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Des expériences qui ont pu aussi bénéficier à d'autres communes de l'aire métropolitaine lyonnaise.

APRÈS ACTION CŒUR DE VILLE, LES « PETITES VILLES » SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Forte de son expérience, l'Agence poursuit son accompagnement de projets « de la stratégie à l'action » pour doter les territoires d'une vision stratégique de long terme, en articulation avec les dynamiques territoriales intercommunales, métropolitaines voire régionales et en les déclinant sous forme de plans guides/programmes d'actions.

L'Agence a ainsi contribué à la définition des stratégies communales pour plusieurs « petites villes » qui l'ont sollicitée : Belleville-en-Beaujolais, Beaujeu et Chasse-sur-Rhône, toutes trois « Petites villes de demain », mais également Villette d'Anthon, Sérezin du Rhône et prochainement Millery qui ont toutes souhaité profiter de ce type de démarche. À l'échelle de la métropole, ces plans guides à l'échelle communale se déploient également avec Givors en 2020-2021 et Genay en 2022.

UNE ANNÉE PHARE POUR LES « PETITES VILLES DE DEMAIN » : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET UN CALENDRIER TENU !

2022 a été une année dense et intense pour finaliser, dans un calendrier contraint, les études cadre de Belleville-en-Beaujolais, Beaujeu et Chasse-sur-Rhône, labellisées « Petites villes de demain ». Pari réussi puisque les conventions « Opérations de revitalisation de territoire (ORT) » des 3 collectivités ont pu être signées dans les temps avec l'ensemble des partenaires associés.

Le 21 décembre 2022, Vienne Condrieu Agglomération et Chasse-sur-Rhône signaient la convention ORT de Chasse pour renforcer son attractivité et structurer un véritable centre-ville dans une commune aujourd'hui traversée par de nombreuses infrastructures de transports.

Grâce au rythme de travail soutenu des équipes de l'Agence et des bureaux d'études Tribu, SCE, Initial Consultants et Passagers des Villes, les conventions ORT pour Belleville-en-Beaujolais et Beaujeu ont pu être signées par la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) et les 2 collectivités le 27 février 2023.





URBALYON AU CŒUR DU RÉACTEUR POUR ACCOMPAGNER BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS !

Faire de Belleville-en-Beaujolais la première ville bioclimatique et positive d'ici à 2035, telle est l'ambition portée par la collectivité ! Pour ce faire, le plan guide/programme d'actions, mené par l'Agence et le groupement de bureaux d'études et décliné sur 6 principaux sites stratégiques de la commune, a permis de poser les jalons et les grandes orientations pour passer un cap face au changement climatique.

Le projet de renouvellement urbain au cœur duquel se trouve « l'infrastructure nature » s'exprime autour de 3 principes fondamentaux pour Belleville :

1. une ville terreaux, abondante en végétation et sobre en carbone,
2. une ville accueillante et foisonnante,
3. une ville maillée et apaisée et ce, en se dotant d'une stratégie carbone ambitieuse.

Le résultat de la mission s'est concrétisé dans un document complété d'indicateurs permettant de suivre l'avancement du projet et sa mise en œuvre.

DÉMARCHE « HORIZON 2040 » POUR VILLETTE D'ANTHON ET SÉREZIN-DU-RHÔNE

L'Agence a décliné des formats « à la carte » de plans guides-stratégie d'actions pour plusieurs autres communes de l'aire métropolitaine lyonnaise dans des démarches participatives en s'appuyant notamment sur les outils de la prospective de l'Agence.

L'étude « Stratégie Villette d'Anthon 2040 », pour cette collectivité de plus de 5000 habitants du territoire de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED), a permis de poser les jalons d'une première vision stratégique dans un territoire encore très motorisé.

Dans le même esprit et dans le prolongement du projet de territoire intercommunal bâti pour la Communauté de communes du Pays de l'Ozon, la commune de Sérezin-du-Rhône a sollicité l'Agence pour les guider dans ses choix d'avenir. Petite ville-gare, Sérezin-du-Rhône est très attractive et souhaiterait demain porter un développement plus maîtrisé, respectueux de la qualité de vie des Sérezinois.

VERS UN BAROMÈTRE DES COHÉSIONS TERRITORIALES POUR SUIVRE LES ÉVOLUTIONS À L'ŒUVRE

Aujourd'hui déjà, le regain d'attractivité de ces « petites villes » est ressenti par les équipes, quelle que soit la taille de la commune, surtout pour celles qui bénéficient d'un niveau d'équipements et de desserte ou d'accès en transports collectifs recherchés par les résidents : équipements de première nécessité dont ceux de santé, d'éducation, de loisirs, ... À titre d'exemples, les communes de Chasse-sur-Rhône (environ 6 500 habitants), Belleville-en-Beaujolais (plus de 13 800 habitants), Saint-Georges-de Reneins (4 400 habitants) ou Sérezin-du-Rhône (environ 2 900 habitants), bien desservies en transports en commun deviennent très attractives.

Pour suivre ces évolutions qui concourent à un meilleur équilibre territorial, UrbaLyon ambitionne de mettre en place un baromètre des cohésions territoriales à l'échelle du carré métropolitain et qui intégreraient les centralités relais du territoire, dont les villes moyennes et certaines des petites villes labellisées Action cœur de ville ou Petites villes de demain.

ZOOM SUR

Le projet Grande Porte des Alpes

Dans le cadre de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'Agence participe à des réflexions prospectives innovantes sur des grands projets comme la consultation internationale Grande Porte des Alpes, considérée comme un territoire stratégique dans la transition de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit d'imaginer l'avenir de ce vaste territoire de 1 350 ha (sur les communes de Bron, Chassieu et Saint-Priest).

Urbalyon en appui au lancement de la consultation

L'ambition de la consultation est de poser la question du projet dans ce large territoire, à l'aune des enjeux de transition écologique et avec l'enjeu fort de « réparation » d'un morceau de territoire, fabriqué jusqu'à présent, par la juxtaposition d'opérations successives.

Cette réflexion qui alimentera les travaux de révision du Scot doit permettre de dessiner une nouvelle armature territoriale sur différents pas de temps 2030, 2040 et 2050.

Urbalyon s'est largement impliquée dans la rédaction du cahier des charges de la consultation. Celui-ci présente les conditions de réalisation de la consultation internationale d'urbanisme pour le compte de la Direction Planification et stratégies territoriales de la Métropole de Lyon, maître d'ouvrage.

Le marché vise à consulter parallèlement trois équipes pluridisciplinaires sur les évolutions de ce grand territoire. Des scénarios d'évolution seront proposés et auront vocation à être partagés avec le monde universitaire, experts, acteurs locaux afin d'alimenter la réflexion à travers un programme de colloques, de débats et d'événements interactifs incluant également les habitants.

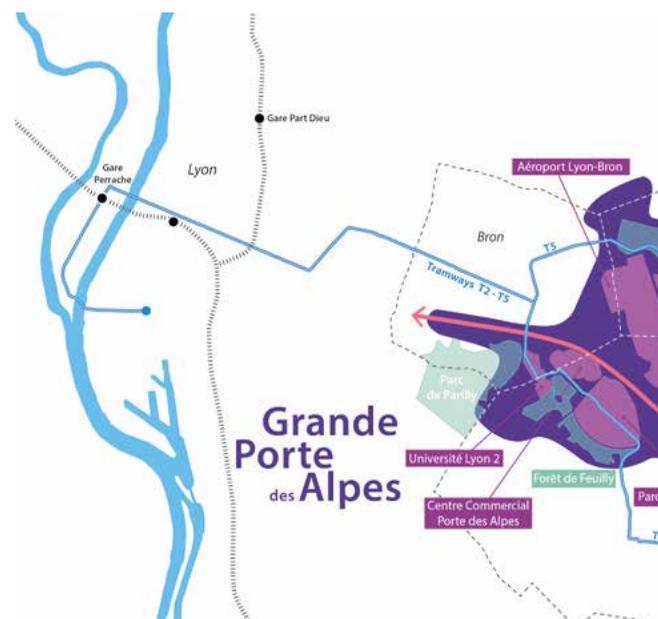
Dans cette phase amont, l'Agence a aidé à construire une vision prospective partagée dans une volonté de changements des modes de faire par un travail collaboratif entre les acteurs.

Une contribution sous forme de portrait de territoire

L'Agence a également produit un portrait de territoire, document de recueil, synthèse et analyse des données du territoire de la Porte des Alpes.

Ce territoire est stratégique à la fois par sa complexité, par la diversité des enjeux qu'il porte, et par sa localisation territoriale. Il est un espace d'articulation stratégique « supra-métropolitain », au croisement de plusieurs grands ensembles géographiques, et imbriquant les échelles régionale, métropolitaine et locale.

À la fois territoire économique majeur, doté de grands équipements et infrastructures métropolitaines mais aussi caractérisé par de grands espaces ouverts et par un foncier encore disponible ou mutable, le secteur présente des leviers d'action et une capacité de développement importants. Son potentiel d'évolution majeur lui donne un rôle essentiel à jouer dans la transition environnementale de la métropole lyonnaise.



Le projet de renouvellement urbain du quartier des États-Unis

Le quartier des États-Unis, plus grand Quartier prioritaire de la politique de la ville de la métropole lyonnaise (QPV), fait l'objet d'un projet territorial global et partenarial, conduit par la Métropole, la Ville de Lyon et Grand Lyon Habitat (GLH). Une mission d'étude et d'accompagnement complexe a été confiée à l'Agence d'urbanisme pour poser les jalons et les ambitions à partager avec l'État sur ce secteur dans le cadre du prochain Contrat de ville.

Il s'agit, pour les acteurs, Ville et Métropole de Lyon et Grand Lyon habitat pilotes de cette mission, de porter l'ambition d'un renouvellement urbain mixte et résidentiel pour construire « le boulevard des États-Unis du futur », un projet exemplaire de rénovation urbaine « nouvelle génération ». C'est de surcroît l'un des plus gros secteurs de transformation potentiel de la métropole et de la ville de Lyon.

Une mission approfondie dans une gouvernance élargie

Cette mission approfondie confiée à l'Agence d'urbanisme s'est traduite par la réalisation d'un plan guide de développement du quartier des États-Unis à horizon 2040 et la déclinaison en éléments de pré-programmation : phasage des opérations à court, moyen et long termes, propositions de phasage opérationnel, orientations de préprogrammation d'équipements, études de capacité, notamment sur les secteurs susceptibles de mutation à court terme. Une enquête sociologique de terrain est venue enrichir la compréhension de l'ensemble du quartier par une approche sensible et plus incarnée du vécu et des représentations des acteurs engagés dans ce territoire, avec un focus plus spécifique sur la résidence Million.

Transformer tout en préservant l'identité forte de ce quartier

Porte d'entrée du cœur de la métropole, depuis le Sud-Est de l'agglomération, le boulevard des États-Unis est parfaitement connecté à l'ensemble du réseau métropolitain de mobilités.

C'est un quartier qui bénéficie d'une forte identité patrimoniale autour de la Cité Tony Garnier (et le musée urbain) et conserve l'âme d'un quartier populaire et ouvrier.

Héritage de son passé industriel, son tissu économique s'inscrit dans la trame urbaine, avec de grands tènements et de nombreuses petites entreprises présentes dans le tissu urbain.

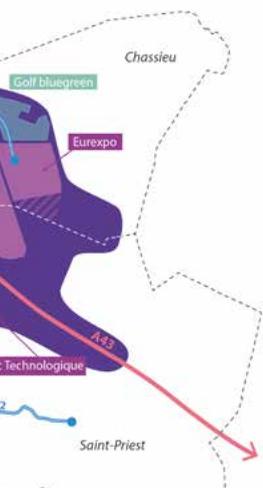
Ce secteur est plutôt dépourvu de grands espaces verts avec des ruptures urbaines fortes vers les parcs d'agglomération adjacents (Parilly, Blandan) même si cette carence est quelque peu atténuée par la possibilité d'accéder librement aux espaces privés dans les résidences des bailleurs.

Comment développer la mixité résidentielle en diversifiant l'offre de logements pour accueillir de nouvelles populations tout en préservant son rôle majeur d'accueil social ? Dans quel équilibre entre démolitions, réhabilitations et constructions neuves ?

Comment préserver les activités fabriques et accueillir de nouvelles unités de production au sein de quartiers résidentiels qui font la spécificité de ce quartier ?

Comment bâtir une nouvelle armature d'espaces verts paysagés et d'agrément de proximité, gage d'une qualité de vie et d'usage renouvelée, d'un quartier qui recrée du lien et redonne du sens au « vivre ensemble » et d'un nouveau rapport au vivant ?

Tels sont les questionnements qui ont émergé et sont au cœur de ce projet de transformation de grande ampleur qui nécessite des modes de faire renouvelés, notamment entre les bailleurs et les collectivités et des approches patrimoniales et territoriales articulées.



Pour une ville agréable à vivre, favorable à la santé des habitants et aux liens sociaux



La crise sanitaire a accéléré le mouvement vers une reconfiguration des espaces publics en faveur de la sociabilité et la santé humaine. L'Agence intègre dans son programme d'activité de nombreuses missions en lien avec l'aménagement et l'occupation de l'espace public, de la stratégie générale jusqu'aux dispositifs d'urbanisme temporaire. Cette échelle, à la croisée de plusieurs sujets exige une approche interdisciplinaire favorisant les interactions entre blocs projets de l'Agence.

L'espace public et la qualité urbaine, vecteurs de transformations et d'usages renouvelés

L'accompagnement de la Métropole de Lyon sur ce sujet s'est concrétisé par l'appui à l'organisation et l'animation d'une séance de lancement et de 6 ateliers de travail. Il s'agit là d'aller davantage vers un outil plus souple qu'une charte, un vade-mecum structurant afin d'organiser en amont le dialogue avec les opérateurs privés et cadrer les phases pré-opérationnelles et opérationnelles des réalisations.

Conforter et développer la marche pour une métropole apaisée

La marche est au cœur du système de mobilité ; premier maillon de l'intermodalité, c'est aussi le mode de déplacement de base des personnes les plus vulnérables (enfants, adolescents et personnes âgées).

Soucieuse de développer cette pratique, la Métropole de Lyon a décidé d'impulser une dynamique ambitieuse en faveur de la sécurité et du confort des piétons dans l'ensemble des territoires, qu'ils soient centraux ou non. Elle a confié à l'Agence d'urbanisme l'élaboration d'une étude exploratoire sur le sujet.

À travers une approche qualitative basée sur les pratiques et retours d'expériences des usagers complétée de chiffres clés, cette étude a fait émerger les principaux enjeux. Ils visent autant des objectifs de développement durable avec la recherche d'une métropole des courtes distances, multifonctionnelle, apaisée et conviviale, que l'inclusion et le vivre ensemble. En effet, la marche est un vecteur d'équité sociale, gratuit et inclusif et un catalyseur de liens sociaux et de rencontres.

L'étude montre donc qu'il est important de passer de la marche au « système marche », pour dépasser les questions uniquement d'aménagements de voirie et de linéaire. Cette prise en compte systémique de la marche touche ainsi l'ensemble des politiques publiques (santé, végétalisation, équipements, mobilités, espaces publics, développement touristique...).

UN POTENTIEL, UN DÉFI



Représentant 35% des déplacements au sein de la métropole, la marche est un mode en hausse à fort potentiel de développement notamment pour les distances < 2-3 km

Les piétons représentent 40% des tués et 30% des victimes graves ou mortelles dans les accidents de la route





© Thierry Fournier

Requalification de la promenade Moncey Lyon 3^e

« Lyon est lauréate de l'appel à projet des 100 Villes climatiquement neutres. C'est un challenge évidemment extrêmement ambitieux. C'est pour cette raison que nous avons besoin de toutes les forces, de toutes les intelligences. Ce qui se joue aussi dans le niveau d'ambition que l'on se donne collectivement est d'être une ville pilote, laboratoire d'une nouvelle façon de construire, pérenne et sobre, au service du bien-être des habitants »

Extrait du discours de Clôture de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon

(Re)penser le fonctionnement des abords des collèges

Les abords des établissements scolaires font l'objet d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics et de la société civile. Fréquentes à proximité des institutions d'enseignement maternel et primaire, ces démarches sont plus rares s'agissant des collèges. La Métropole de Lyon a confié à l'Agence la réalisation d'une étude destinée à analyser finement les usages qui se déploient à proximité des collèges et à mieux appréhender les réponses qu'ils appellent en termes d'aménagement et de gestion par la collectivité. Une démarche originale a pour ce faire été déployée, combinant divers outils et méthodes empruntés aux sciences humaines et combinant recherche documentaire et benchmark, enquête de terrain et focus groupes.

➤ www.urbalyon.org/AbordsCollegesSynthese

Planter les rues villeurbannaises

Engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre les îlots de chaleur, la Ville de Villeurbanne a fait appel à l'Agence avec la volonté de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et de sortir d'une logique d'opportunité pour végétaliser.

L'Agence a imaginé 5 typologies de rues et leurs scénarios d'évolution en fonction de leurs caractéristiques urbaines, leurs enjeux spécifiques et différentes ambitions budgétaires.

L'innovation de cette étude réside dans le fait qu'elle a été élaborée comme l'aurait été un plan-guide, en identifiant les secteurs prioritaires et des idées de faire phasées dans le temps.

Les travaux 2022 se sont également concrétisés par la réalisation d'une carte stratégique croisant tous les enjeux en vue d'être partagée avec les habitants via les conseils de quartiers.

➤ www.urbalyon.org/fr/PlanterRuesVilleurbannaises

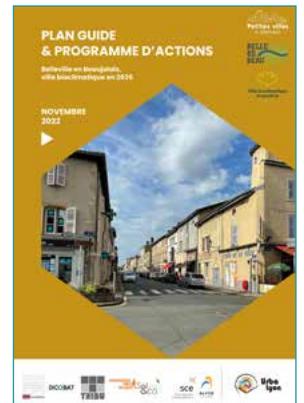
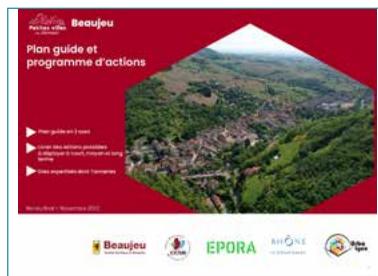
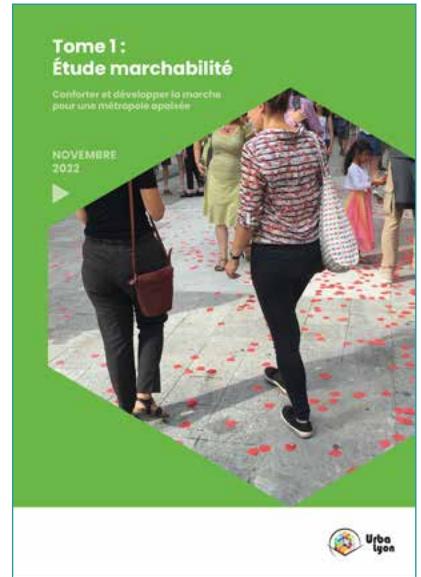
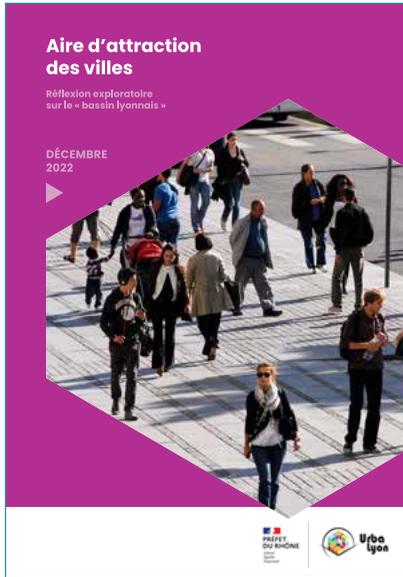
Un an de Charte de qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon

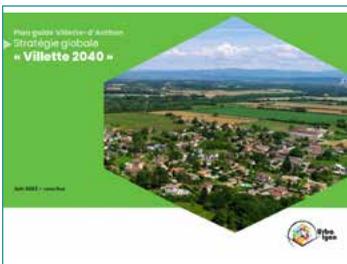
Présidé par Grégory Doucet, Maire de Lyon, animé par l'Agence, ce temps fort des 1 an a été l'occasion de rappeler l'importance du lien avec les opérateurs dans une reconfiguration des ateliers préalables. Instance privilégiée entre la Ville de Lyon, les promoteurs et les concepteurs, l'Atelier préalable à l'instruction des permis de construire s'est enrichi de l'expertise d'une écologue.



Raphaël Michaud, 14^e Adjoint.

Ville abordable, bas carbone et désirable © Angèle Baleydière

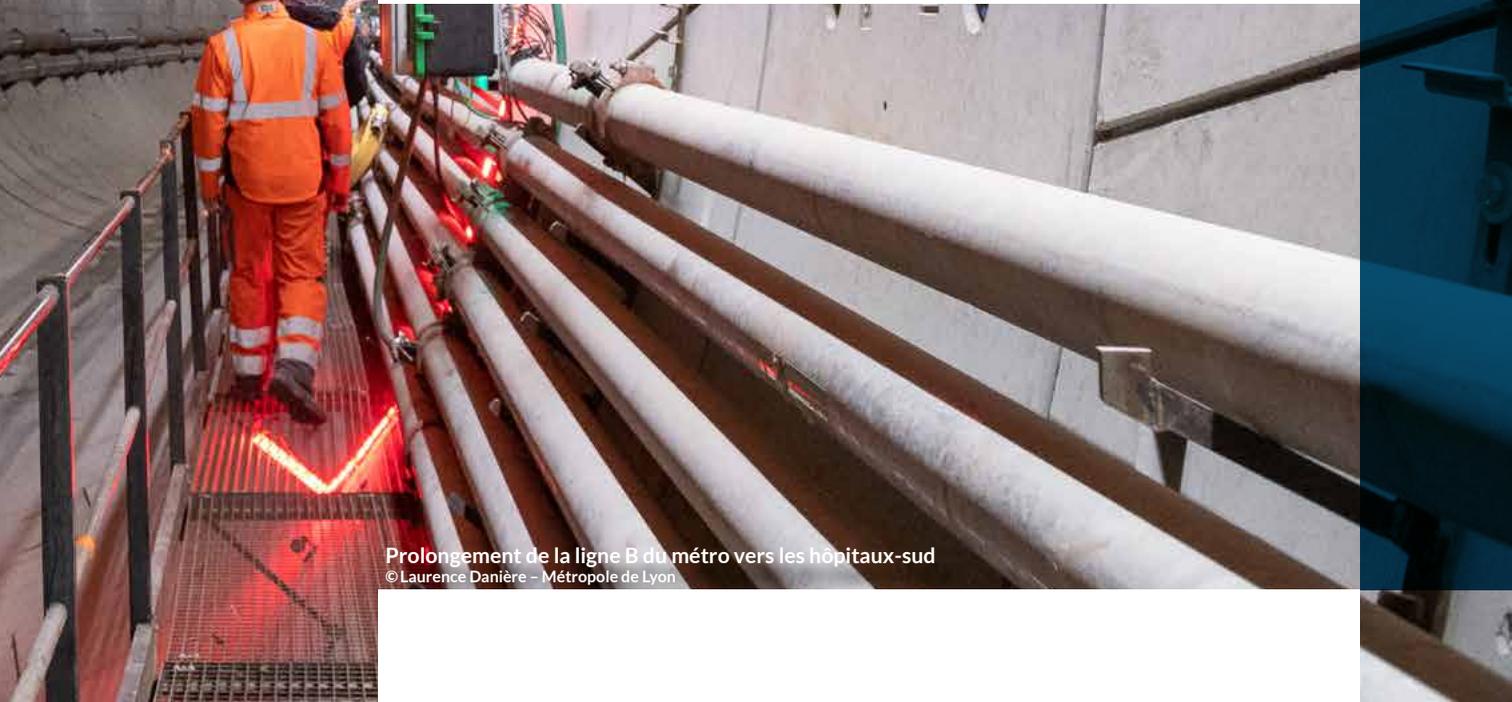








Une transformation de l'action publique



Penser les mobilités à l'heure des transitions

L'évolution rapide des modes de vie, les attentes sociales, l'urgence climatique et les contraintes économiques se conjuguent à la croissance continue des besoins en déplacements, obligeant à reconsidérer la vision de la mobilité quotidienne et de ses réseaux d'infrastructures.

Ces dernières années, le développement des infrastructures glisse vers une logique d'optimisation, en faveur d'une mobilité décarbonée donnant accès à tous aux emplois, services, équipements et aménités. Cette optimisation, voire métamorphose, vise une meilleure intégration de l'ensemble des réseaux et, au sein d'eux, de l'ensemble des mobilités.

Dans ce contexte, l'Agence accompagne les politiques publiques de mobilités pour repenser l'usage des infrastructures et renforcer les liens entre les mobilités, notamment actives, tout en assurant leur cohérence avec les contextes urbains.

Articuler politiques de mobilités et d'aménagement

En 2022, les partenaires de l'Agence ont investi la question du ferroviaire dans son rôle de structuration du territoire. Pour le compte du Sepal dans le cadre de la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise, les spécificités des quartiers gares ou pôles d'échanges (sensibilité environnementale, périmètre de risque, capacité d'accueil...) ont été déclinées afin d'identifier une typologie permettant de renouveler les orientations d'aménagement. Parallèlement, Sytral Mobilités a souhaité conduire une expertise territoriale autour des gares de ligne TER entre Chazay-Marcilly et Amplepuis.

L'Agence a accompagné ses partenaires dans le cadre de l'élaboration des politiques de mobilité : la Capi, qui a arrêté son Plan de mobilité simplifié (PDMS) fin 2022 après avoir intégré les avis recueillis lors de la phase de consultation des personnes publiques associées et des citoyens, et Sytral Mobilité, qui a lancé une phase de diagnostic à partir d'un rapport de « pré-diagnostic » fourni par l'Agence.

Le rôle des grandes infrastructures routières dans la relation entre la métropole et ses territoires voisins

En 2022, l'Agence a accompagné la Métropole de Lyon dans sa compréhension des déplacements routiers quotidiens en lien avec ses territoires voisins, et leurs impacts sur les infrastructures de transport métropolitaines. Pour accompagner les objectifs de reports modaux au sein de son territoire, la Métropole souhaitait en effet objectiver la capacité de réseaux routiers et ferroviaires optimisés à apporter une réponse aux besoins de déplacements et à leur croissance projetée à horizon 2040.

En approchant les caractéristiques des flux issus des territoires voisins et leur diffusion sur les infrastructures routières métropolitaines, l'Agence a adopté une vision multimodale pour définir de manière théorique les capacités d'absorption des différents réseaux, rendues complexes par une armature territoriale génératrice de besoins en distances quotidiennes.



Projet cours Émile Zola - Villeurbanne

Accompagnement du SMT AML dans son cycle de webinaires « l'intermodalité en mode pratique »

L'Agence de Lyon en lien avec celle de Saint-Étienne a été une nouvelle fois très impliquée dans la préparation et l'animation du cycle de webinaires « les jeudis du SMT » sur le sujet de l'intermodalité en gares périurbaines engagé fin 2021. Une synthèse des principaux enseignements des quatre webinaires thématiques (intermodalités à pied, vélo, en transports collectifs et en voiture partagée) est disponible sur le site internet www.smtaml.fr. Les exemples mis en avant et les échanges entre praticiens et experts occasionnés se sont révélés être de vraies sources d'inspiration pour l'organisation des pôles d'échanges en contextes périurbains et ruraux, problématiques au cœur du Plan d'actions intermodalité du SMT AML.

Conçu comme un temps fort partenarial sur le terrain, la rencontre-conférence conclusive le 28 juin 2022 à la Verpillière (Capi) a permis d'ancrer un peu plus cette réflexion dans la réalité de l'action publique des collectivités et d'impliquer et associer encore davantage de partenaires dans la dynamique de travail.

Séminaire de clôture, Nicolas Hyvernat,
Vice-président du SMT AML,
Vice-Président transports et mobilités
de Vienne Condrieu Agglomération

© Angèle Baleydière - UrbaLyon

Coopération "mobilité" avec la conurbation Rabat-Salé-Témara

Dans le cadre de la coopération entre la Métropole de Lyon et l'Agglomération de Rabat-Salé-Témara, l'Agence accompagne la société de développement local Rabat Région Mobilités (RRM) dans sa transformation progressive en autorité organisatrice des mobilités. La coopération porte de multiples actions visant à participer au développement de compétences nouvelles pour RRM et à l'élaboration du premier Plan de mobilités urbaines durables (PMUD), document cadre de planification des mobilités. Parmi elles, l'organisation d'un séminaire en septembre a permis de réunir l'ensemble des acteurs locaux autour des enjeux de mobilité urbaine durable et des clés de réussite pour la mise en œuvre d'une planification des mobilités.



Accompagner les stratégies d'accueil économique pour une plus grande sobriété foncière

L'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne dispose d'une forte concentration d'espaces d'activités économiques artisanaux, industriels et logistiques qui en font le moteur d'une des principales régions industrialisées de France (l'industrie représente 18,2% du PIB en Auvergne Rhône-Alpes contre 13,6% en France).

Dans l'optique d'une plus grande résilience, la relocalisation d'activités productives et l'optimisation des chaînes logistiques sont devenues, après la crise sanitaire de 2020, des enjeux majeurs de la politique économique nationale. Les capacités de renouvellement du foncier à vocation économique constituent l'assise territoriale sans laquelle ces politiques ambitieuses pourront difficilement se concrétiser. C'est pourquoi, l'article 220 de la loi « Climat et Résilience » impose aux autorités compétentes en matière d'aménagement économique d'effectuer un inventaire complet de leurs zones d'activités, afin de pouvoir identifier les espaces et locaux, vacants ou sous-occupés, susceptibles d'accueillir de nouvelles implantations.

Un guide méthodologique pour faciliter l'inventaire des Zones d'activité économique (ZAE)

Afin de répondre à ces enjeux de résilience économique et à cette exigence légale, l'inter-Scot a souhaité animer en 2022 une scène d'échanges, ouverte aux intercommunalités concernées, aux services de l'État, aux Chambres consulaires et aux Départements, autour de l'élaboration d'un guide méthodologique décrivant les étapes à suivre dans la réalisation d'un inventaire des zones d'activité économique. Trois webinaires participatifs ont été organisés et alimentés par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne. Ils ont réuni 100 participants de 60 structures.

Ce guide méthodologique poursuit deux objectifs :

- adapter l'observation des ZAE au nouveau contexte législatif puisqu'il s'agit désormais de repérer la manière dont on pourrait mieux réoccuper, requalifier et réorganiser les espaces d'activités de manière à optimiser l'occupation foncière,
- harmoniser la méthodologie de recueil et de capitalisation des données d'inventaire sur les ZAE pour que ces inventaires soient comparables d'un territoire à un autre.

En mai 2023, 40% des EPCI n'avaient pas engagé cet inventaire. Un quart des EPCI a fait appel à un cabinet d'étude, il en reste donc trois quarts à accompagner. La moitié des intercommunalités ne sont pas dotées d'outils géomatiques permettant de réaliser la capitalisation des données et l'analyse de ces inventaires.

La loi requiert un certain nombre d'étapes :

- délimiter les zones d'activités,
- identifier et décrire les unités foncières et leurs propriétaires,
- identifier et lister les occupants,
- mesurer et visualiser la vacance des locaux dans les zones d'activité.

La loi demande de mesurer la vacance des locaux mais il est proposé d'aller plus loin en inventoriant également la vacance des terrains pour avoir un inventaire véritablement au service des intercommunalités dans la perspective de la trajectoire ZAN.



Parc technologique Porte de l'Isère situé sur les communes de Vaux-Milieu et Villefontaine

Une expertise Agence reconnue dans une démarche partenariale élargie

L'approche développée par l'Agence sert aujourd'hui de base méthodologique pour la réalisation de plusieurs inventaires harmonisés à l'échelon local : pour la Métropole de Lyon, quelques intercommunalités rhodaniennes, mais aussi dans le cadre d'une mission conjointe confiée par 7 EPCI et 3 Scot du sud du département de l'Ain. La dimension partenariale de l'Agence est ainsi confortée et cela permet la mutualisation d'outils de datavisualisation au service des territoires.

L'Agence est aussi régulièrement sollicitée pour présenter le guide méthodologique auprès d'autres acteurs (Département de l'Ain, Agence d'urbanisme Catalane Pyrénées orientales, DRIEAT Île de France, réseau Fnau...) afin de diffuser cette expertise à d'autres territoires.

Enfin, l'Agence participe au groupe technique Aménagement animé par le Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) qui vise à l'élaboration d'un standard national pour le modèle de données d'inventaire des ZAE.

Ainsi, c'est toute la chaîne de compétences de l'Agence qui est mise en valeur, depuis le recueil et la capitalisation des données, en passant par l'exploitation géomatique, la valorisation partenariale de la datavisualisation, les capacités d'analyse économique, jusqu'à l'expertise méthodologique au service de la sobriété foncière économique.

Des EPCI, aux avant-postes de la mise en œuvre de stratégies foncières et d'accueil des entreprises plus sobres

En 2022, l'Agence d'urbanisme a poursuivi son appui aux territoires dans la construction de leur stratégie d'accueil des entreprises.

Elle a accompagné les élus et les équipes de Vienne Condrieu Agglomération dans la démarche de révision de leur stratégie d'accueil des entreprises, en intégrant les recommandations du Scot des Rives du Rhône et les objectifs de la loi « Climat et résilience ». L'Agence a contribué au diagnostic de l'offre d'accueil et a co-animé, avec les techniciens, des groupes de travail réunissant les élus de l'agglomération, autour des sujets « renouvellement et optimisation foncière », « capacités d'extension », « offre tertiaire et nouvelles tendances »... Le travail se poursuit en 2023 avec la rédaction de la stratégie et l'élaboration du plan d'actions.

L'Agence a également apporté son appui à la Communauté de communes du Pays de l'Ozon dans l'élaboration de son premier Schéma d'accueil des entreprises. Plusieurs ateliers de travail ont permis d'aboutir à la définition des vocations économiques préférentielles des sites de la vallée de l'Ozon. Cet accompagnement a également permis d'identifier les sites à requalifier, ceux présentant des capacités de densification et d'optimisation et ceux présentant des capacités d'extension modérée, tout en intégrant les enjeux du ZAN. Le travail se poursuit en 2023 par la déclinaison de la feuille de route opérationnelle et la définition d'actions hiérarchisées permettant de guider les interventions de la collectivité durant les prochaines années.

L'habitat, vecteur d'inclusion, de transition et de citoyenneté

Les crises profondes qui heurtent notre société (sanitaire, sociale, environnementale, énergétique, géopolitique) et les tensions exercées sur les marchés résidentiels ont permis de [re]prendre conscience de l'enjeu majeur que représente aujourd'hui l'habitat. Elles questionnent largement les grands équilibres territoriaux, les modèles de développement et la mise en cohérence des politiques publiques. Enjeu impérieux de transition (sociale, sociétale, environnementale et territoriale), l'habitat permet la construction d'une identité sociale et individuelle. Garantir un accès au logement à tous, y compris aux plus fragiles, en favorisant la production de logements adaptés et abordables, notamment sociaux permet de préserver les principes de mixité à la fois sociale et générationnelle pour assurer une ville inclusive.

Au-delà de son implication permettant de consolider les missions relatives à l'observation, l'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration et le suivi de leur politique d'habitat et met à disposition des outils d'aide à la décision pour accompagner ses partenaires dans leur mise en œuvre. Elle mobilise également ses compétences pour replacer les habitants et en particulier les plus vulnérables au cœur des préoccupations.

L'accompagnement en continu sur le PLU-H

L'Agence a été largement associée à la modification n°3 du volet Habitat du PLU-H de la Métropole de Lyon. Dans la continuité de la prise en compte des retours de l'enquête publique et des ajustements nécessaires (Plans, Cahiers communaux), les équipes ont contribué à la préparation du dossier de substitution en vue de l'approbation. L'Agence s'est également engagée dans la réalisation du bilan évaluatif à trois ans du volet Habitat du PLU-H par la stabilisation des indicateurs de suivi, la collecte et le traitement des données quantitatives et qualitatives, l'évaluation de chaque fiche action du POAH d'agglomération sur la période 2019-2020-2021 et la rédaction d'un rapport d'évaluation nécessaire au passage en Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).



© Sophie Mahdavi - Shutterstock



La Cour des Voraces à Lyon

De nouveaux outils de suivi et d'aide à la décision

L'Agence accompagne également la Métropole dans la mise en œuvre de ses politiques publiques Habitat en mettant à sa disposition des outils de suivi et d'analyse spécifiques. Au-delà des mises à jour de l'Atlas locatif du logement social qui présente l'inventaire du parc locatif social (RPLS 2021) et de l'outil de cartographie des territoires favorables au vieillissement, **l'Agence a développé, en 2022, deux outils d'aide à la décision plus opérationnels**. Le premier met à disposition un applicatif cartographique permettant le suivi des ventes HLM sur le territoire des communes par le recensement des autorisations délivrées par la Métropole ainsi que le repérage des ventes effectives. Celui permet ainsi d'éclairer la décision d'autorisation au regard du suivi fin et territorialisé des ventes en cours. Le second permet de suivre le déploiement des logements en BRS (Bail réel solidaire). Cet applicatif cartographique permet de suivre le développement territorial à partir des données géolocalisées des projets de BRS validés.

Placer l'inclusion et le « prendre soin » des habitants au cœur des préoccupations

En 2022, l'Agence a accompagné la Maison de la veille sociale (MVS) du Rhône dans le cadre de sa mission d'observation du sans-abrisme. Elle a participé à la consolidation des données et à la production d'indicateurs tout en contribuant à l'analyse des dynamiques à l'œuvre et à la co-production du rapport annuel. L'équipe a élaboré une proposition méthodologique pour l'animation du groupe de travail piloté par la MVS et la mise en place d'un focus thématique annuel.

L'Agence a également été mobilisée aux côtés de la Métropole de Lyon pour l'élaboration de son « Livre blanc de l'habitat ». Cette initiative a souhaité impulser une nouvelle démarche : écouter la parole habitante pour redonner du « pouvoir d'habiter ». L'Agence a ainsi accompagné les temps d'échanges avec les bailleurs sociaux, promoteurs et acteurs professionnels de l'habitat et du logement, participé aux différentes phases de la démarche (Cotech, Copil, groupes de travail, séances de restitution et de relecture du Livre blanc) et contribué à la rédaction du document.



Mobiliser les partenaires locaux pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions du PCAET

Benchmark d'initiatives et modalités inspirantes

JANVIER 2023




Communiquer sur les risques et informer les habitant-es

Synthèse de l'Atelier focus risques n°4 du 01 décembre 2022

Janvier 2023

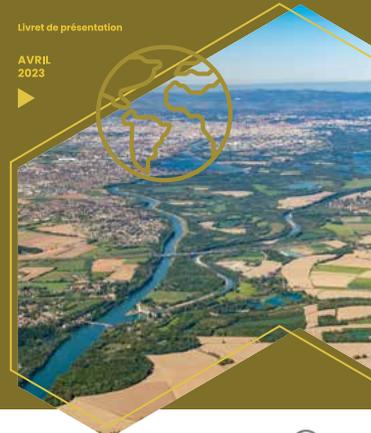



Schéma des impacts du changement climatique

Agglomération Lyonnaise

Livret de présentation

AVRIL 2023




QUELS ENJEUX ?

QUELLES ACTIONS ?

13,3%

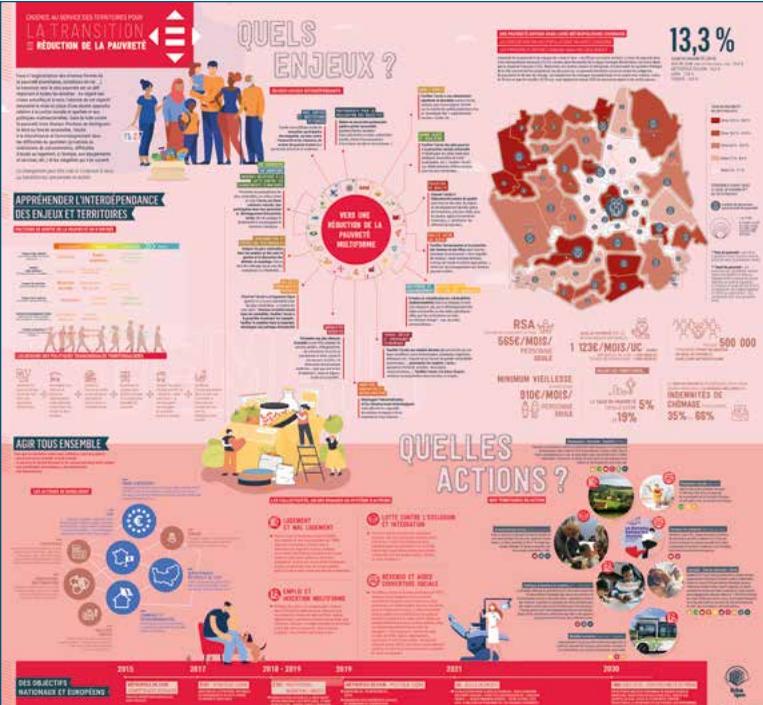
RSA 566€/MOIS/PERSONNE

1 123€/MOIS/UC

MINIMUM VIEILLESSE 610€/MOIS/PERSONNE

INDIGNITÉS DE CHÔMAGE 5% - 19% - 35% - 66%

500 000



Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2021

Rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme

NOVEMBRE 2022




LA TRANSITION DES TERRITOIRES VIVANTS

QUELS ENJEUX ?

VERS DES TERRITOIRES VIVANTS

APPREHENDER L'INTERDEPENDANCE DES ENJEUX ET TERRITOIRES

QUELLES ACTIONS ?

AGIR TOUS ENSEMBLE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION

LES ENJEUX

- 1. Climat** : Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 2. Biodiversité** : Protéger et restaurer les écosystèmes.
- 3. Eau** : Préserver les ressources hydriques.
- 4. Air** : Améliorer la qualité de l'air.
- 5. Sol** : Protéger et améliorer les sols.
- 6. Forêt** : Gérer durablement les forêts.
- 7. Océans et écosystèmes aquatiques** : Protéger les écosystèmes marins.
- 8. Circuits courts** : Développer les circuits courts alimentaires.
- 9. Énergie** : Développer les énergies renouvelables.
- 10. Mobilité** : Promouvoir les modes de transport durables.
- 11. Urbanisme** : Favoriser l'urbanisme durable.
- 12. Santé** : Promouvoir la santé et le bien-être.
- 13. Économie** : Développer l'économie circulaire.
- 14. Société** : Favoriser l'équité sociale.
- 15. Culture** : Valoriser le patrimoine culturel.
- 16. Éducation** : Promouvoir l'éducation pour le développement durable.
- 17. Gouvernance** : Renforcer la gouvernance locale.

LES ACTIONS

- 1. Intégrer le vivant**
- 2. Concrétiser le vivant**
- 3. Protéger le territoire**

DES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

Année	Objectif
2015	Accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute de l'énergie.
2016	Améliorer la performance énergétique des bâtiments.
2017	Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres.
2018	Protéger et restaurer les écosystèmes marins.
2020	Atteindre la neutralité carbone.
2021	Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres.
2030	Atteindre la neutralité carbone.
2050	Atteindre la neutralité carbone.

Les 17 ODD

Mieux les comprendre pour mieux accompagner les décisions publiques et les transitions attendues.

JUN 2022

Urba lyon

Méthodologie des capacités foncières

résidentielles et économiques

JUILLET 2022

Urba lyon

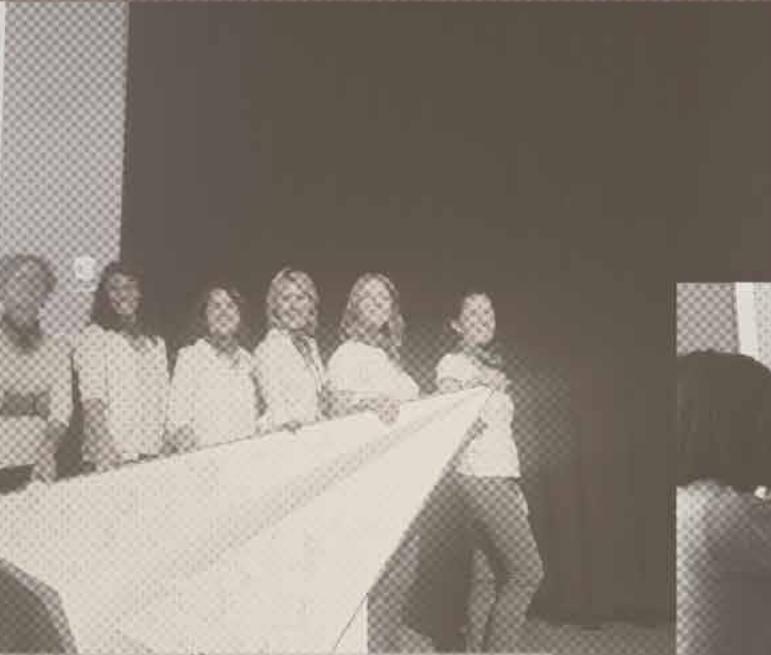
Sytral Mobilités

Élaboration du Plan de Mobilité

Pré-diagnostic

1ER SEMESTRE 2022

Urba lyon



B

La bibliographie



■ Diffusable
■ Confidentiel

1. STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES & SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

1.1. Stratégies des grands territoires de l'aire métropolitaine

Demain, quels défis pour le département du Rhône ? Schéma des solidarités, temps fort partenarial, le 3 mars 2022 : synthèse du diagnostic à visée prospective réalisé en 2020 par UrbaLyon dans le cadre de la démarche "PACTE Rhône". Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEL (O.), 01/03/2022, E-12128

1.2. Dialogue et scènes de coopération de l'aire métropolitaine

Roannais agglomération : recherche documentaire. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELOT (V.), 01/03/2022, E-11937

La vie des étudiants à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. Une approche par le logement, la mobilité, la formation et les modes de vie. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne (Epures), CHAUSSON (N.), 11/2022, E-12080

1.3. Planification des territoires (Scot)

L'Agence accompagne le Sepal dans un rôle de maître d'œuvre dans la démarche de révision du Scot de l'agglomération lyonnaise. En 2022, cet apport d'expertise a donné lieu à différents rendus :

- Révision du Scot : lieux prioritaires du développement : phase 1 : bilan 2010-2020. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PROVILLARD (B.) 07/2022, E-12147
- Révision du Scot : zéro artificialisation nette : phase 1 : bilan 2010-2020. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PROVILLARD (B.) 11/2022, E-12148
- Diagnostic « Scot 2040 » : version intermédiaire

1.4. Sobriété foncière

L'année 2022 a notamment permis à UrbaLyon en réseau avec les trois autres Agences de Clermont-ferrand, Grenoble et Saint-Etienne de renforcer l'accompagnement des territoires et des partenaires régionaux sur le sujet de l'observation du foncier et de la trajectoire ZAN à travers notamment :

- la valorisation du MOS 2020, acquis par les Agences d'urbanisme pour le compte de leurs membres, grâce notamment à la réalisation de deux posters permettant de représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020,
- la réalisation d'interventions pédagogiques dans le cadre de différentes scènes d'échanges et instances : conférence régionale des Scot, webinaire sur la sobriété foncière, ... ;

Séminaire sobriété foncière : vers une aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne plus sobre en

foncier : croiser les stratégies, partager les enjeux d'aménagement et agir ensemble. Actes du séminaire et synthèse des actes. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et Agence d'urbanisme de Saint-Etienne (Epures), BALEYDIER (A.), LOZIER (S.), TEPELIAN (J.C.), 25/05/2022, E-11985

2. COHÉSIONS TERRITORIALES

2.1. Projets des intercommunalités de l'aire métropolitaine

2.2. Territoires d'action au sein de l'aire métropolitaine

Projet de revitalisation du territoire de Chasse-sur-Rhône (Petites villes de demain) : diagnostic partagé : phase 1 (sept./déc. 2021). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ-BROSSARD (S.), 2022, E-12101/E-12099C

Projet de revitalisation du territoire de Chasse-sur-Rhône (Petites villes de demain) : plan guide : phase 2. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), 30/09/2022, E-12099A

Projet de revitalisation du territoire de Chasse-sur-Rhône (Petites villes de demain) : programme d'actions : phase 3. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), 2022, E-12099B

Projet de territoire bioclimatique de Belleville-en-Beaujolais : compilation des éléments de diagnostic. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), DESAINTJEAN (F.), 2022, E-12075A

Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035 : synthèse du diagnostic et des enjeux pour un plan guide et d'actions. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), DESAINTJEAN (F.), 2022, E-12075B

Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035 : compilation des six secteurs stratégiques. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), DESAINTJEAN (F.), 2022, E-12075C

Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035 : plan guide et programme d'actions. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), DESAINTJEAN (F.), 2022, E-12075D

Belleville-en-Beaujolais, bioclimatique et positive en 2035 : plan guide et programme d'actions : annexes. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), DESAINTJEAN (F.), 2022, E-12075E

Beaujeu (Petites villes de demain) : diagnostic et premiers enjeux : copil du 11 avril 2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MANIEZ (L.), 11/04/2022 - E-12097A

Beaujeu (Petites villes de demain) : plan guide et programme d'action. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MANIEZ (L.), 01/11/2022, E-12097B

Etude de centralités de Chaponnay : diagnostic des enjeux et schéma de cadrage urbain et paysager.

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TEPELIAN (J.C.), 2022, [E-12078](#)

Plan guide de Villette-d'Anthon : A /Portrait de territoire ; B/Stratégie propositions techniques ; C/Stratégie globale "Villette 2040". Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GIRARD (L.), MASSA-LOUX (D.), VAZ-BROSSARD (S.), GUINCHARD, 2022, [E-12059ABC](#)

2. 3. Territoires d'action au sein de la métropole de Lyon

Réflexion grandes échelles Métropole de Lyon : "Exercice technique, exploratoire de projections territoriales du développement urbain". Copil du 05/02/2021 et du 04/03/2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), 2022, [E-11981A](#)

Réflexion grandes échelles Métropole de Lyon : note de synthèse. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BLANQUET (O.), 2022, [E-11981B](#)

Etude Saint-Jean T9 : scénarii d'approfondissement : rendu final. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.), 01/02/2022, [E-12119](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Groupe de travail projet urbain du 8 mars 2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HENRY (E.), 03/2022, [E-11961](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Copil n° 1 du 08/04/2022 : phase 1 : diagnostic et enjeux principaux : pistes de travail. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ (S.), 08/04/2022, [E-12116](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Copil n° 2 du 08/07/2022 : phase 2 : scénarii contrastés ; priorités et orientations court terme. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ (S.), 08/07/2022, [E-12117](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Copil du 13/12/2022 : phases 2 et 3 : consolidation du plan guide (scénario retenu). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VAZ (S.), 08/07/2022, [E-12118](#)

2. 4. Observation et accompagnement des politiques de cohésion territoriale

Observatoire partenarial des quartiers populaires : bilan 2022 et programme partenarial 2023. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DOMBES (S.), [E-12109](#)

Métropole de Lyon : comment ont évolué les 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VITALE (L.), 01/2022, [E-11943](#)

Estimations démographiques en 2018 des quartiers de la politique de la ville de la métropole de Lyon et du nouveau Rhône. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VITALE (L.), 01/07/2022, [E-12112](#)

Indicateurs sociaux des quartiers de la politique de la ville 2022 de la métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VITALE (L.), 01/10/2022, [E-12110](#)

Indicateurs sociaux des quartiers de la politique de la ville 2022 du nouveau Rhône. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Métropole de Lyon, VITALE (L.), 01/10/2022, [E-12111](#)

QVA Beauséjour Saint-Priest : focus quartier. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, Métropole de Lyon, NORDIER (R.), 11/2022, [E-12044](#)

Principales évolutions des quartiers de la politique de la ville et leurs habitants : contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.) 2022, [E-12084](#)

Evolutions démographiques des quartiers de la politique de la ville (recensement de la population 2013-2018) de la métropole de Lyon : total Quartiers de veille active (QVA). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 10/2022, [E-12084U](#)

Evolutions démographiques des quartiers de la politique de la ville (recensement de la population 2013-2018) de la métropole de Lyon : total Quartiers politique de la ville (QPV). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 10/2022, [E-12084T](#)

Evolutions démographiques des quartiers de la politique de la ville (recensement de la population 2013-2018) de la métropole de Lyon : total quartiers QPV + QVA (extension QPV). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 10/2022, [E-12084S](#)

Evolutions démographiques des quartiers de la politique de la ville (recensement de la population 2013-2018) de la métropole de Lyon par commune : Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest, Saint-Genis-Laval, Saint-Fons, Rillieux-la-Pape, Pierre-Bénite, Oullins, Meyzieu, Lyon, Givors, Fontaines-sur-Saône, Ecully, Décines-Charpieu, Caluire-et-Cuire, Bron, Lyon, Métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 2022, [E-12048 ABCDEFGHIKLMNOPQR](#)

Métropole de Lyon : comment ont évolué les 29 quartiers de la politique de veille active ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VITALE (L.), 10/2022, [E-12047](#)

Indicateurs statistiques des QVA dans le territoire de la Capi. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CAMUS (F.), 2022, [E-12089](#)

3. PLANIFICATION RÉGLEMENTAIRE & ACTION FONCIÈRE

3. 1. Planification réglementaire de la Métropole de Lyon

PLU-H de la Métropole de Lyon : formalisation et finalisation du dossier de la modification n° 3 du PLU-H, un investissement conséquent des équipes de l'Agence Vademecum durable : construire et habiter durablement : Collonges-au-Mont-d'Or. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HALBOUT (E.), 11/2022, [E-12076](#)

■ Diffusable
■ Confidentiel

Repérage Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) révisés : benchmark sur des révisions récentes et classement de Site patrimonial remarquable (SPR). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELOT (V.), 04/2022, E-12056

3. 2. Planification réglementaire au sein de l'aire métropolitaine

L'Agence d'urbanisme a été mobilisée dans le cadre de l'organisation et l'animation du réseau régional planif territoires (ex. club PLUi).

Elle est également venue en appui à la préfiguration du futur PLUi de Vienne Condrieu Agglomération dans le prolongement de la démarche « 3P ».

3. 3. Action foncière

Méthodologie des capacités foncières résidentielles et économiques. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FILLOD (L.), 07/2022, E-12054

Aire de grand passage des gens du voyage : prospection foncière Capi, CC Vals du Dauphiné, CC Balcons du Dauphiné : éléments méthodologiques, résultats de l'étude. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GIRARD (L.) 2022, E-12071

Friches de la Capi : fiches juillet 2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GIRARD (L.), 01/0/2022, E-12067

4. FABRIQUE URBAINE & URBANISME OPÉRATIONNEL

4. 1. Conseil, suivi et évaluation des projets

Ateliers préalables de la Ville de Lyon : l'Agence assure une mission d'urbaniste conseil en tant que membre à part entière de l'instance de conseil, aux côtés de l'architecte conseil et de l'environnementaliste conseil de la Ville de Lyon.

En 2022 l'Agence d'urbanisme a ainsi participé aux 23 séances d'Atelier préalables au cours desquelles 80 projets environ ont pu être examinés.

Mission d'appui conseil à la Ville de Vienne : l'Agence met à profit sa capacité à apprécier les projets des opérateurs privés dans leur environnement territorial pour renforcer la qualité des paysages urbains viennois à travers la participation à des points bilatéraux (Ville de Vienne et opérateur) ou la rédaction de notes d'analyses.

Mission d'appui conseil à la Ville de Bourgoin-Jallieu dans le cadre de la commission des permis de construire. L'Agence assure une mission d'urbaniste conseil en tant que membre à part entière de l'instance de conseil, aux côtés de l'architecte conseil du CAUE.

Quel avenir pour le site du Technicentre de La Mulatière et ses abords : copil n°1, 11/03/2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HENRY (E.), 03/2022, E-11958A

Quel avenir pour le site du Technicentre et ses abords ?

1. Benchmark ciblé : document de recueil de réalisations et de projets inspirants, au regard du nouveau récit à mettre en œuvre pour le site du Technicentre. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NETO-BERENGUER (A.), PERRICAUDET (C.), 10/2022, E-11958B

2. Portrait de territoire : document de recueil, synthèse et analyse des données du site du Technicentre et ses abords. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NETO-BERENGUER (A.), PERRICAUDET (C.), 10/2022 E-11958C

3. Principes-guides et pistes à explorer : définition de principes programmatiques et de composition urbaine, et exploration de premiers scénarios de localisation de la programmation. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NETO-BERENGUER (A.), PERRICAUDET (C.), 10/2022, E-11958D

Portrait de la Grande Porte des Alpes : document de recueil, synthèse et analyse des données du territoire pour la consultation internationale. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, HALBOUT (E.), 06/2022, E-12003. L'Agence est intervenue en assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Métropole dans le cadre du lancement de la consultation et des séminaires thématiques avec les équipes.

Romans-sur-Isère : parc des Ifs : rendu final. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, RUDOLPH (J.), 30/11/2022, E-12077

4. 2. Cadres urbains et paysagers

Saint-Fons « Entrée Ouest » : expertise urbaine. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.), 2022, E-12092

Vienne "Quartier de l'Isle Sud": cadrage urbain, paysager et patrimonial : synthèse de l'étude. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.), 2022, E-12090

4. 3. Expertises et projets pré-opérationnels

Ilot Mercedes/Chopard (Lyon 9^e) : orientations de composition urbaine : . Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LAHUE (J.), 2022, E-12091

4. 4. Aménagement et occupation de l'espace public

Benchmark international réalisé pour alimenter les ateliers participatifs de la future Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, RUDOLPH (J.), 07/2022, E-12018

(Re)penser les abords des collèges : synthèse. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 08/2022, E-12102

Vers un troisième Plan Lumière : analyses des marches nocturnes. Agence d'urbanisme de Lyon, DESAINTEJEAN (F.), TROFF-POULARD (J.), CHAUSSON (N.), 01/02/2022, E-12009

Ponts de Lyon : transformer l'usage des ponts, vers des "ponts-places" : rendu final. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), MELIN (C.) 11/2022 - [E-12107A](#)

5. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES & RÉSILIENCE TERRITORIALE

5.1. Observation et accompagnement des politiques de transition écologique et résilience territoriale

OMTeR : qu'est-ce que l'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BELLO-MARIN (C.) JACQUEMET (C.) 2022, [E-12086](#)

Une refonte pour l'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience pour mieux comprendre et mesurer les dynamiques du territoire. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BELLO-MARIN (C.), JACQUEMET (C.), MARY (P.), 2022, [E-12087](#)

Observer les transitions dans la métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BELLO-MARIN (C.), 2022, [E-12088](#)

Communiquer sur les risques et informer les habitants : benchmark et analyse documentaire des initiatives, pratiques et modalités de communication innovantes. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), DEGUILHEM (Y.), BOUE (C.) 06/2022, [E-12007](#)

Communiquer sur les risques et informer les habitants : synthèse de l'Atelier focus risques n°4 du 1^{er}/12/2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), 2022, [E-12085](#)

Contrat de relance et de transition écologique : territoires de la Communauté de communes Saône-Beaujolais : fiches actions 2023. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 2022, [E-12136](#)

Portrait des indicateurs de transition écologique de la CC Plaine de l'Ain. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MANIEZ (L.), [E-12127](#)

Stratégie de développement et d'aménagement des zones d'activités (SDAZA) de la Plaine Saint-Exupéry : analyse de la comptabilité du projet avec la loi Climat et Résilience et la stratégie régionale "Eau, air, sol" de l'État. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TEPELIAN (J. C.), 01/06/2022, [E-12129](#)

Eau et agriculture dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Étienne pour le compte du Pôle Métropolitain. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et Agence d'urbanisme de Saint-étienne (Epures), JOLI (B.), BELLO-MARN (C.) ; MASSALOUX (D.), 12/2021. [E-12130](#)

5.2. Observation et accompagnement des politiques de l'agriculture et de l'alimentation

Dynamique de consommations et de mutations des espaces agricoles et naturels dans l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MASSALOUX (D.), 09/2022, [E-12030](#)

Vers des coopérations interterritoriales sur l'alimentation : enseignements d'une série d'échanges techniques. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MASSALOUX (D.), 09/2022, [E-12126](#)

Cartographie des inégalités d'accès aux commerces alimentaires dans la métropole de Lyon : vers une cartographie des paysages alimentaires. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOUE (C.), 11/2022, [E-12052](#)

Web TV Teaser : identifier les lieux de la transformation de l'agriculture et de l'alimentation. Premier arrêt en Dombes ! » BALEDIER (A.), MARY (P.). Disponible : https://youtu.be/HI_je9uWOGc

L'Agroforesterie, cultiver l'ombre pour s'adapter au changement climatique. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VIREY (E.), 06/2022, [E-12014](#)

5.3. Nature et trames environnementales

Copropriétés vertes : végétalisation des espaces résidentiels collectifs privés : benchmark. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VIREY (E.), 01/01/2023, [E-12132](#)

Planter les rues villeurbannaises : vers un plan d'action. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, DESAINTEJEAN (F.), MOMMEJA (M.), 07/2022, [E-11939](#) et Web TV d'Agnès THOUVENOT, BALEDIER (A.).

Plan de mandat du Symalim : synthèse des enjeux du mandat. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BOISSET (C.), 03/2022, [E-11975](#) (poster)

Calcul du coefficient de biotope : méthodologie et test sur trois opérations de Grand Lyon Habitat. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GRIFFON (S.), VIREY (E.), 06/2022, [E-12031](#)

Approche exploratoire de la renaturation comme levier de l'action foncière dans le cadre de l'objectif zéro artificialisation nette. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MASSALOUX (D.), 01/01/2022, [E-12133ABCDE](#)

5.4. Ressources (eau, énergie, déchets)

Déchets et coopération : interdépendances entre la Métropole de Lyon, Vienne Condrieu Agglomération et Saint-étienne Métropole. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), 01/ 2022, [E-11907](#)

Les enjeux de développement du solaire photovoltaïque dans les territoires : quelle approche et quel rôle pour les Scot ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SAULNIER (D.), FAURE (O.), BOUE (C.), 01/03/2022, [E-11973](#)

■ Diffusable
 ■ Confidentiel

Intégrer les enjeux énergétiques et bioclimatiques dans le PLU : quelques pistes d'approfondissement pour le PLU-H de la Métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), 02/2022, [E-11966A/E-11966B](#)

Mobiliser les partenaires locaux pour la mise en œuvre des actions du PCAET : benchmark des modalités de concertation et de participation innovantes. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), BOUE (C.), 01/01/2023, [E-12105](#)

Territoire de la Communauté de communes de l'Est lyonnais : Plan climat air énergie territorial (PCAET) 2023-2029. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), 07/2022, [E-12137CD](#)

Intégrer le bruit et la qualité de l'air dans le PLU : pistes d'orientations et préconisations en matière d'aménagement dans des secteurs fortement affectés par les nuisances air/bruit pour le PLU-H de la Métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BELLO-MARIN (C.), 01/09/2022, [E-12131A](#) / [E-12131B](#)

Accompagnement du PCAET de la CCSB : priorisation des actions, atlas cartographique. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SAULNIER (D.), 07/2022, [E-12149AB](#)

PCAET Vienne Condrieu Agglomération : stratégie, diagnostic, plan d'actions. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SAULNIER (D.), 03/2023, [E-12150ABC](#)

6. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

6.1. Observation et connaissance de l'habitat et du logement

Animation de l'observatoire partenarial de l'habitat : sept comités techniques, un comité de pilotage, une réunion des utilisateurs Géoclip, et deux Clubs Habitat.

Quel habitat pour une métropole inclusive ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NEDELLEC (Y.), 06/2023

Géoclip Habitat : mise à jour des indicateurs 2022, branchement aux Géoclip Insee et observatoire des territoires, actualisation des rapports statistiques

Nouveaux indicateurs expertisés : intégration d'indicateurs sur le parc de logements étudiants (nombre de places, types de résidences et de gestionnaires) et refonte des indicateurs Fonds de solidarité logement

Les idées-clés de la 9^e rencontre débat : l'accès au logement des jeunes ménages lyonnais : un début de parcours résidentiel sous contraintes ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BUHOT (C.), BARBARINO (N.), 11/2022, [E-12052](#)

Déchiffrement #4 : volumes et prix des transactions immobilières. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRANCIOSO (A.), 01/12/2022, [E-12083](#)

Cartographie des territoires favorables au vieillissement : mise à jour d'une partie des données et animation

de deux présentations de l'outil-web auprès d'utilisateurs

Actualisation et mise à jour de l'appliportif portant sur l'atlas locatif du logement social

Outil de suivi des ventes HLM : élaboration d'un applicatif cartographique à partir des données fournies par la Métropole de Lyon pour suivre les ventes HLM et le repérage des ventes effectives dans le territoire des communes grâce au recensement des autorisations délivrées par la Métropole

Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres clés 2021. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NEDELLEC (Y.), 03/2022, [E-11967](#)

Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE Métropole de Lyon) : le coût d'un logement étudiant en résidence : approche comparée des loyers et des services proposés par les gestionnaires. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BUHOT (C.), CHAUSSON (N.), 12/2022, [E-12060](#)

La mise en place d'un outil d'observation dédié au logement étudiant depuis 2019 : premiers chiffres clés. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 03/2022, [E-11934](#)

6.2. Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

Mise en œuvre du volet H du PLU-H, modification n°3 des documents du PLU-H, réalisation du bilan à trois ans du volet habitat du POAH

Elaboration du « Livre blanc de l'habitat de la Métropole de Lyon », accompagnement des temps d'échanges avec les bailleurs sociaux, promoteurs et acteurs professionnels de l'habitat, participation aux différentes phases de la démarche (cotech, copil, groupes de travail, séances de restitution et de relecture du Livre blanc) et contribution à la rédaction du document

Outil de suivi des BRS, élaboration d'un applicatif cartographique pour suivre le développement des logements en BRS à partir des données fournies par la Métropole de Lyon avec géolocalisation des projets de BRS validés

Volet Habitat du NPNRU : suivi et mise à jour d'indicateurs dans le cadre de la revue de projets NPNRU relatifs aux réhabilitations et aux démolitions et actualisation de cartographies

Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2021 : rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NEDELLEC (Y.), 11/2022, [E-12043](#)

Evolution des aspirations du cadre de vie : éléments de réponses à partir des ménages avec jeunes enfants scolarisés au sein de la ville de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BUHOT (C.), 01/01/2023, [E-12075](#)

Atelier du CRHH (en visioconférence) le 25/01/2022 : politiques locales de l'habitat : connaissance des marchés du logement : les loyers. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), LOZIER (S.), [E-11976](#)

7. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

7.1. Observation et connaissance de l'économie

Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises (REEL). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GARIN-HAMELINE (C.), 2022, n°53 à 56, [E-11919/ E-11999/ E-12017/ E-12051](#)

Indicateurs socio-économiques des principales métropoles : édition 2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CARROLAGGI (S.A.), 01/02/2022, [E-11928](#) et 01/09/2022, [E-12034](#)

Les créations d'entreprises dans la métropole de Lyon en 2021 : étude et synthèse. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, JACQUEMET (C.), JALLALI (S.), 06/2022, [E-12001](#)

L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise Lyon Saint-Étienne : bulletin de veille n° 11 : édition spéciale sur la logistique commerciale. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et Agence d'urbanisme de Saint-Étienne (Epures), CROUSIER (B.), 04/2022, [E-12134](#)

7.2. Filières et diagnostics socio-économiques

Filière bois-construction : diagnostic et enjeux. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, COU-TURIER (V.)

Emballages alimentaires à emporter ou en livraison : l'enjeu du réemploi. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, JACQUEMET (C.), 2022, [E-12143](#)

Les entreprises de la filière vélo et mobilité active dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et dans la métropole de Lyon ; Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CARROLAGGI (S.A.) 2022, [E-12012](#)

7.3. Stratégies territoriales économiques

En 2022, l'Agence d'urbanisme a poursuivi son appui aux territoires dans la construction de leur stratégie d'accueil des entreprises.

Elle a accompagné les élus et les équipes de Vienne Condrieu Agglomération dans la démarche de révision de leur stratégie d'accueil des entreprises. L'Agence a également apporté son appui à la Communauté de communes du Pays de l'Ozon dans l'élaboration de son premier Schéma d'accueil des entreprises.

7.4. Observation et accompagnement des politiques de l'emploi et de l'insertion

L'insertion par l'activité économique dans la métropole de Lyon et le nouveau Rhône : panorama statistique 2022 (données 2020). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELLETIER (E.), 2022,

[E-11984](#)

L'insertion par l'activité économique dans la Métropole de Lyon en 2020 ; Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELLETIER (E.), 07/2022, [E-12015](#)

L'insertion par l'activité économique dans la métropole de Lyon : note analytique 2021. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELLETIER (E.), 12/2022, [E-12095](#)

L'inclusion numérique dans la métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TESTUT (C.), 09/2022, [E-12035A](#)

La fragilité numérique dans la métropole de Lyon : une analyse des risques avec l'indice de fragilité numérique. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TESTUT (C.), 09/2022, [E-12035B](#)

Territoires zéro chômeur de longue durée : caractéristiques démographiques et économiques : Arsenal-Saint-Fons/La Plaine Santy- Lyon 7^e et 8^e/Léo Lagrange-Vénissieux/Les Brosses/Saint-Jean - Villeurbanne/Givors-Grigny/Rillieux-la-Pape. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CAMUS (F.), 01/02/2022, [E-11978ABCDEFGH](#)

Les micro-entrepreneurs de la métropole de Lyon : dynamiques à l'œuvre et vécu des porteurs de projet : synthèse. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GARIN-HAMELINE (C.), 2022, [E-12101](#)

8. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE MOBILITÉ & RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

8.1. Observation et connaissance des mobilités

Premier temps fort de l'observatoire partenarial des mobilités : "Migrations résidentielles dans l'AML", co-présidé par Karine Lucas et Jean-Charles Kohlhass et présentations d'UrbaLyon, de l'Insee et d'Eric Charmes, chercheur en sciences sociales, le 29/11/2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALMOT (B.), PUCCIO (B.), BALEYDIER (A.)

Quels défis sociaux et environnementaux pour l'allongement des mobilités quotidiennes ? Web TV <https://youtu.be/sRcnwRyMsMU>

Les actes de ce temps fort sont intégrés dans la publication annuelle 2022 portant sur les migrations résidentielles.

Migrations résidentielles et quotidiennes. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PUCCIO (B.), BALMOT (B.), 03/2023, [E-12103](#)

Les nouveaux outils d'observation des mobilités : synthèse du travail exploratoire. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALMOT (B.), PUCCIO (B.), 08/2022, [E-12016](#)

Schéma logistique métropolitain : la mission 2022 a porté essentiellement sur un assez lourd travail de mise à jour et d'amélioration de Logisti'Cartes, tableau

■ Diffusable
■ Confidentiel

de bord, accessible par le web, permettant de générer et consulter des cartes interactives et des statistiques sur le système logistique de l'aire métropolitaine Lyon Saint-étienne dont la maquette a été réalisée par Urba-Lyon. L'Agence a également accompagné le GT5 (socle de connaissances) de l'instance logistique et a contribué à la production cartographique et à la relecture du document d'orientation logistique. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CELLIER (E.)

8. 2. Accompagnement des politiques de mobilité

Pré-diagnostic du Plan de mobilité de Sytral Mobilités. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 07/2022, [E-12155A](#)

Synthèse des résultats du pré-diagnostic du Plan de mobilité de Sytral Mobilités. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 06/2022, [E-12155B](#)

Déplacements Capi : version approuvée du plan de mobilité, 06/2022

Étude marchabilité, conforter et développer la marche pour une métropole apaisée. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEAU (T.), 11/2022, [E-12146](#)

Assistance technique pour Sytral Mobilités : ligne TER Lyon/Roanne, d'Amplepuis à Chazay-Marcilly : expertise territoriale autour de sept gares : diagnostic, enjeux et préconisations. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 2022, [E-12081](#)

Expertise urbaine et mobilité du corridor de la Ligne Est Lyonnais. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.), 05/2022, [E-12158](#)

Etudes partagées Scot Sepal et Sytral Mobilités : typologie des gares et des pôles d'échanges de l'agglomération lyonnaise (2022/2023). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GODILLON (S.)

Les Jeudis du SMT, webinaire 2 : l'intermodalité en transports collectifs en gares périurbaines : réalités et défis en gares périurbaines. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEAU (T.), 03/2022, [E-11971C](#)

Les Jeudis du SMT, webinaire 3 : l'intermodalité vélo en gares périurbaines. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEAU (T.), 03/2022, [E-11971B](#)

8. 3. Réseaux et infrastructures

Comment un réseau de voiries structurantes « optimisé » peut participer, à horizon 2040, à la réponse à apporter à une hausse de la demande en déplacements entre la Métropole de Lyon et ses territoires voisins, et aux objectifs de maximisation du report modal ? Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALMOT(B), PUCCIO(B), 2023

9. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES SOLIDARITÉS DE LA SANTÉ DE L'ÉDUCATION DU SPORT ET DE LA CULTURE

9. 1. Observation et accompagnement des politiques sociales et de la santé

Les attentes et les besoins des publics en matière d'habitat inclusif. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELLETIER (E.), 2022, [E-12124](#)

La perception du plan canicule par les publics fragiles recevant des appels téléphoniques. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 2022, [E-12040](#)

Comprendre le rôle du capital social dans les "sorties positives" de l'Aide sociale à l'enfance : enfance, observatoire métropolitain de la petite enfance : étude exploratoire. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 12/2022, [E-12094](#)

Faciliter l'accès au droit des publics fragiles : retour d'expérience de la Maison de la Métropole Jean Jaurès à Vaulx-en-Velin. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, NORDIER (R.), 11/2022, [E-12050](#)

9. 2. Observation et accompagnement des politiques de l'éducation, du sport et de la culture

Observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale, cahier n° 12 : évaluation départementale des cités éducatives dans la métropole de Lyon : premiers résultats. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 08/2022, [E-12029](#)

Flash politique de la ville n°2 : éducation prioritaire : principales évolutions 2015-2021. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FRENAY (N.), 12/2022, [E-12053](#)

Observatoire des acteurs culturels dans la métropole de Lyon : structures et emplois culturels ; focus sur la filière des arts visuels : 3^e édition. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CARROLAGGI (S.A.), 10/2022, [E-12046](#)

10. OUTILS COMMUNS D'OBSERVATION ET DÉCLINAISONS TERRITORIALES

10. 1. Socle et outils communs d'observation

Regards cartographiques : les territoires soumis aux risques technologiques : contributions à l'échelle du carré métropolitain. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 05/2022, [E-11980AB](#)

Population des territoires de l'aire métropolitaine lyon-

naise adhérents à l'Agence d'urbanisme. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TANOVA (B.), 02/2022, [E-11926](#)

Observatoire de la démographie : bilan démographique et évolution de la société française. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 01/05/2022, [E-11998](#)

Structure des migrations résidentielles dans l'aire d'attraction des villes de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 06/2022, [E-12002](#)

Diversité sociale dans la métropole de Lyon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BRUN (P.), 01/08/2022, [E-12013](#)

10. 2. Partage des données et exploration des nouveaux champs d'observation

10. 3. Déclinaisons territoriales des observatoires

Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : 24^e publication de l'observatoire de Villeurbanne : document intégral et synthèse. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, TANOVA (B.), 06/2022, [E-12045AB](#)

11. PARTAGES DE CONNAISSANCES ET D'EXPÉRIENCES

11. 1. Supports de communication

Points communs n° 2 : "Remettre l'alimentation au cœur de notre territoire". Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, GOUX (A.), 01/06/2022, [E-12000](#)

Points communs Hors-série n° 2 : rapport d'activité 2021 : une année de transition. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), CAUDRON (D.) 2022, [E-12123](#)

Gestion internet : une lettre d'information envoyée chaque mois à près de 700 partenaires élus et techniciens

Web TV Club PLUi UrbA4 : pour un urbanisme favorable à la santé : <https://youtu.be/qWm40R9dC8I>

Cinq regards croisés sur les leviers d'actions expérimentés sur la santé dans le cadre des projets et des politiques publiques révèlent les potentiels de l'urbanisme favorable à la santé (Xavier Aerts, Directeur DDT 73 et de Frédéric Pontoire, Directeur Aurg 1- Approche globale de la santé, du soin et de la prévention - ouverture Grand témoin Georges Képénékian 2- Aménagement 3- Inégalités socio-territoriales 4 - Interroger le modèle métropolitain. Propos final de Jérémy Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), TEPELIAN (J.C.)

Web TV de Christophe Bouvier « Chasse-sur-Rhône, une ville pour tous » : <https://youtu.be/Vp8cY9fIwM>
Interview du maire de Chasse-sur-Rhône réalisée dans le cadre de la revue UrbaLyon Points communs n° 3.

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), GOUX (A.)

Web TV du séminaire "Vers une aire métropolitaine Lyon-Saint-étienne plus sobre en foncier : croiser les stratégies, partager les enjeux d'aménagement et agir ensemble", organisé le 25/05/2022 à Novaceries au cinéma Véo Grand Lumière à Saint-Chamond et coproduit par l'inter-Scot, l'Epura et les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne.

– Teaser final : <https://youtu.be/TXpzy812V2o>. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.)

– Replay : <https://youtu.be/TwW68JkJ6Fs>. Captation vidéo et montage : Kevin James, Com' fraîche. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, et Agence d'urbanisme de Saint-Etienne (Epures), BALEYDIER (A.), LOZIER (S.)

Web TV du premier temps fort « Migrations résidentielles dans l'aire métropolitaine lyonnaise » de l'observatoire partenarial des mobilités organisé le 29/11/2022. Co-présidé par Karine Lucas et Jean-Charles Kohlhass, et une présentation d'Eric Charmes, chercheur en sciences sociales. Quels attendus de l'observation des mobilités et les apports de connaissance sur les migrations résidentielles dans l'aire métropolitaine lyonnaise ? <https://youtu.be/sRcnwRyMsMU>. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), BALMOT (B.)

Trilogie de l'urbanisme favorable à la santé à partir de trois vidéos réalisées en partenariat avec Urba4. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), SAULNIER (D.)

– Web TV n° 1 : l'approche par la santé globale <https://youtu.be/xezSYtv6fAY>

– Web TV n° 2 : le rôle de l'ARS et des partenariats https://youtu.be/OY3_Dh8VRao

– Web TV n° 3 : la méthode et les résultats https://youtu.be/a_lHayMroo4

Web TV d'Agnès Thouvenot : planter les rues villeurbannaises : https://youtu.be/goUWS4uKA_g

Agnès Thouvenot, première adjointe au Maire de Villeurbanne, déléguée à la transition écologique, l'urbanisme, l'habitat et la ville durable. Interview réalisée dans le cadre d'un article de la revue Points communs n° 3, "La grande poussée de Villeurbanne". Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), GOUX (A.)

Web TV Teaser : l'Opeana avec les PAT sur le terrain en Dombes. « Identifier les lieux de la transformation de l'agriculture et de l'alimentation. Premier arrêt : en Dombes ! » : https://youtu.be/HI_je9uWOGc. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), MARY (P.)

Web TV 20 ans Opale « La ville productive, vers un nouveau modèle d'écodéveloppement industriel ? » <https://youtu.be/Z7F19-m85i4>

Propos d'ouverture d'Emeline Baume, 1^{re} Vice-présidente de la Métropole de Lyon, Présidente de l'Opale à l'occasion des ses 20 ans. Frédéric Toubeau, Directeur régional Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Nadine

■ Diffusible
■ Confidentiel

Livrato, Economiste, Directrice de recherche au CNRS : « Vers un nouveau modèle d'écodéveloppement industriel ? ». Avec les interventions de Bruno Voland, PDG Groupe TRA-C industrie (Vindry-sur-Turdine) et Président UIMM Lyon France, Charly Germain, fondateur et dirigeant de Deltalys (Villeurbanne et Saint-Fons), Joseph Sanfilippo, Directeur territorial Pôle emploi Rhône, Renaud Colin, fondateur et dirigeant d'Addbike et membre-fondateur du cluster CARA Active mobility, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.), COUTURIER (V.)

Web TV Expérience # 3 Economie & Transition : industrie durable et locale, l'économie circulaire : <https://youtu.be/2j5Nd4DIMEs>

Introduction d'Emeline Baume et de Patrick Parat. Présentations d'Opéo par Grégory Richa, de la fabrique de l'industrie par Caroline Granier, de Ceser Aura par Jacques Cadario, de Demeter par Christophe Desrumaux, de Maltivor par Lola Bonin. Témoignage de Matthieu Brousse de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALEYDIER (A.)

11. 2. Ressources documentaires

En 2022, l'équipe de documentalistes a engagé le chantier de migration de la base documentaire vers une nouvelle solution Web. Ce nouveau système d'information et de gestion des données documentaires a nécessité un important travail de préparation et de qualification des bases en amont. Enrichi de fonction de veille et d'éditorialisation des contenus, il permet une meilleure valorisation des connaissances.

Scènes de dialogue territorial : sélection et repérage des informations sur les modalités de portage de ces structures par les agences d'urbanisme. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELOT (V.), 01/04/2022, E-12041

Dix newsletters « Veille documentaire Habitat Habitants & Modes de vie » (actualités nationales, actualités des territoires, regards sur... , nouveautés disponibles à la doc). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELOT (V.), 2022 (diffusion partenaires de l'observatoire habitat)

Point actu'A2 : revue de presse métropolitaine : en partenariat avec Epures, UrbaLyon réalise une revue de presse métropolitaine Point Actu'A2, proposant à la fois des informations locales et des informations de dimension nationale pour une meilleure connaissance du territoire de l'aire métropolitaine et des enjeux actuels. Cette lettre est diffusée par mail une fois toutes les trois semaines à plus de 200 élus et techniciens de l'aire métropolitaine.

11. 3. Partages d'expériences

Repères européens : "Pour une mobilité sereine et sûre : faire cohabiter les usages sans accident", séance du 23/09/2022 : synthèse, dossier documentaire et présentations. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PELOT (V.), GODILLON (S.), BALMOT (B.), 23/09/2022, E-R-00858

Echanges professionnels: "La métropole et les autres" : séance de clôture, organisée dans le cadre du pro-

gramme Popsu Métropoles sur le thème commun « La métropole et les autres ». Chercheurs et praticiens de la plateforme lyonnaise ont exploré le sujet à l'aune des circulations et des solidarités inter-territoriales. Le 07/12/2022. Avec notamment les interventions de Jérémy Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon à l'agriculture, alimentation et résilience du territoire ; Sébastien Chambe, Directeur général adjoint de la Délégation urbanisme & mobilités de la Métropole de Lyon ; Eric Charmes, Directeur de recherches - RIVES, Responsable scientifique de la plateforme lyonnaise Popsu ; Rachel Linossier, Maîtresse de Conférences en aménagement et urbanisme à l'IUL Université Lyon 2 ; Nicolas Maisetti, Directeur du programme Popsu Métropoles ; Christelle Morel-Journal, Maîtresse de Conférences en géographie-aménagement à l' Université de Saint-Etienne ; Roelof Verhage, Maître de Conférences en aménagement et urbanisme, Directeur de l'IUL Université Lyon 2 ; Anne Besnehard, Directrice de la planification et des stratégies territoriales à la Métropole de Lyon.

Contributions aux articles et publications

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, VIREY (E.), PISSIER (S.), MOMMEJA (M.), CASTEL (E.). Le plan nature et les perspectives d'intégration dans le plan local d'urbanisme et de l'habitat.- In Les dossiers Fnau, n° 53, 06/2022

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CELLIER (E.).-Contribuer à l'élaboration du Schéma Logistique des biens et services de la Métropole de Lyon. In Traits d'Agence, 05/2022

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SIMARD (P.).- Observatoire ouvert aux connexions entre industries et territoires.- In Traits d'agence, 09/2022

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MOMMEJA (M.), VIREY (E.), MARY (P.).- Ville et végétal, la grande poussée.- In Traits d'agence, 09/2022

12. IMPLICATIONS DANS LES RÉSEAUX & DÉMARCHES EXPLORATOIRES

12. 1. Réseaux des Agences d'urbanisme

Mobilités innovantes : recueil d'expériences sur les mobilités innovantes en Auvergne-Rhône-Alpes : tome 2. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise en réseau avec les Agences d'urbanisme de Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, GODILLON (S.), ROUSSEAU (T.), 05/2022, E-11997

Mise à jour du Kit de connaissance Amelyse/Le lexique métropolitain : les territoires lyonnais et la planche des territoires lyonnais. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, THIMONIER-ROUZET (E.), 01/2022, E-11979A/E-11979B

Kit de connaissances de l'Amelyse : représentations métropolitaines : l'administration territoriale de l'aire métropolitaine lyonnaise : carte au 200 000°. Agence

d'urbanisme de Lyon, THIMONIER-ROUZET (E.), 01/2022, [E-11979C](#)

Kit de connaissances de l'Amelyse : représentations métropolitaines : l'aire métropolitaine lyonnaise : géographie : carte au 200 000°. Agence d'urbanisme de Lyon, THIMONIER-ROUZET (E.), 01/2022, [E-11979D](#)

Kit de connaissances de l'Amelyse : représentations métropolitaines : la géographie des transports de l'aire métropolitaine Lyon Saint-étienne : carte au 200 000°. Agence d'urbanisme de Lyon, THIMONIER-ROUZET (E.), 01/2022, [E-11979E](#)

12. 2. Réseaux professionnels

Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la chimie : OPPVC Temps Zéro : mobilité : un territoire de liens et de coupures. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CHARLIN (F.), 06/2022, [E-12032](#)

Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la chimie : OPPVC Temps Zéro : le territoire industriel urbain vécu pas se habitants : les cas de Feyzin et de Pierre-Bénite. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, CERISIER (B.), [E-12033](#)

Participation à certaines rencontres des réseaux suivants :

- PFOSS, Plateforme de l'observation sanitaire et sociale Aura, coordonnée par l'État (VITALE L.)
- Aradel, Association des professionnels du développement économique en Rhône-Alpes
- Labo-Cité, Centre de ressource Aura Politique de la Ville (NORDIER R.)
- VAD, centre d'échanges et de ressources bâtiments et aménagements durables Aura
- Tuba, Tiers-lieu des données, du numérique et des transitions urbaines du territoire grand lyonnais (MARY P., JAMET C.)

En tant que partenaire de la conférence internationale Novatech sur la gestion des eaux pluviales avec le GRAIE : participation au comité d'organisation de l'évènement (SAULNIER D.)

Dans le cadre du partenariat Serl/Urbalyon mis en place depuis 2019, une réflexion collective autour de la sobriété foncière et des impacts du ZAN sur le métier de l'aménageur a été engagée en 2022 entre les équipes de la Serl et l'Agence d'urbanisme. Celle-ci s'est traduite par l'organisation, le 16/06/2022, d'une première matinée d'échanges professionnels. Ces premiers échanges ont donné lieu à l'organisation d'une nouvelle séance de travail le 20/01/2023 sous forme d'ateliers de travail, avec pour objectif de faire émerger des pistes d'actions menant à des économies de la ressource foncière et à une évolution des pratiques. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, LOZIER (S.), 2022/2023, [E-12139ABC](#)

12. 3. Réseaux scientifiques

Popsu : participation 4^e séminaire du conseil stratégique, à Saline Royale d'Arc-et-Senans, les 29 et 30/08/2022 : "De la saison 3 à la saison 4 : acquis et prolongements du programme Popsu Métropoles", 08/2022, [O-16646](#)

Participation aux comités suivants :

- Conseil de l'Ecole doctorale Sciences sociales (UdL)
- UFR Temps & Territoires (Lyon2) : suivi des projets de recherche suivants
- Projet SEMEUR : évaluation des services écosystémiques des sols d'un territoire, cas d'école : le tramway prévu à Saint-Fons (VIREY E.)
- Projet CARBOLYSE : décarbonation des territoires, à travers l'exemple de l'Amelyse, mise en application des méthodes du Shift Project (PROVILLARD B., en lien avec J. Tourtier pour l'inter-Scot)

Encadrement d'un atelier d'étudiants en co-tutorat avec le Sepal sur le thème du désir de ville chez les jeunes de moins 25 ans : une enquête qualitative dont l'objectif est d'appréhender leur regard sur certains grands défis contemporains (transition écologique, crise sanitaire, mutations économiques...), étudier leur rapport au territoire et évaluer leurs désirs d'avenir. Cette enquête permettra d'apporter certains éclairages sur la construction de nouvelles politiques publiques : mobilité, espace public, emploi, alimentation, ...

Accompagnement de la thèse de Bruno Loustalet « Vers des régimes périurbains ? Aménagement économique et jeux d'acteurs dans le périurbain : l'exemple de la Côtière et de la Plaine de l'Ain ». Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ENTPE, LOUSTALET (B.), 2023, [O-16714](#)

Encadrement d'un groupe de huit étudiants du M2 de l'ENSBAL : dans une démarche prospective, il s'agit de réfléchir comment le design d'espace peut participer à une nécessaire requalification écologique des pratiques, en investiguant au moins deux axes : celui du tourisme vert de proximité et celui d'un autre rapport à la consommation orienté sur le recyclage et l'économie circulaire. L'Agence a proposé de travailler sur le secteur de Saint-Jean à Villeurbanne. Séance de restitution à l'Agence le 25/05/2023.

Habiter dans un territoire industriel : une enquête auprès des habitants de Saint-Fons et Vénissieux Nord : analyses d'entretiens sur Saint-Fons et Vénissieux Nord : présentation du 24/05/2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, SIMARD (P.), 01/05/2022, [E-12138](#)

Encadrement d'un groupe d'étudiants du Master Ville et Environnements Urbains – parcours Modes de Vie : réalisation et analyse d'une enquête auprès des habitants de territoires industriels (Vénissieux et Saint-Fons) pour mieux connaître la façon dont les populations vivent au quotidien la présence de l'industrie dans leur environnement de proximité.

12. 4. Démarches exploratoires

Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : la transition vers la réduction de la pauvreté. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), ROSALES (S.), 11/2022, [E-11877F](#)

Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : vers une industrie locale et durable. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MARY (P.) 2022, [E-11877H](#)

■ Diffusable
■ Confidentiel

Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition : territoires vivants. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, FAURE (O.), MARY (P.), MASSALOUX (D.), 2022, [E-11877G](#)

Les 17 ODD : mieux les comprendre pour mieux accompagner la décision publique et les transitions attendues : cartes et livret. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROSALES (S.), 06/2022, [E-1112042AB](#)

TIGA (Territoire d'innovation grande ambition) : A : présentation des indicateurs : document de travail ; B : observatoire ouvert aux connexions entre industries et territoires : synthèse de la démarche et résultats 2022. Agence d'urbanisme de Lyon, SIMARD (P.), 2022, [E-12140AB](#)

13. OUVERTURES À L'EUROPE ET AU MONDE

13.1. Animation & promotion Europe / International

Accueil de délégations

4 et 5 mai : accueil d'une délégation d'Erevan

13 mai : accueil d'une délégation néerlandaise à la demande du réseau Metrex

10 juin : accueil de Son Excellence Monsieur Dinh Toan Thang, Ambassadeur du Vietnam en France

10 juin : accueil d'une délégation de Rabat dans le cadre du programme Ficol

14 juin : À la demande du ministère de la transition écologique, accueil d'une délégation de cinq jeunes architectes-urbanistes indiens issus de deux écoles d'architecture indiennes

22 juin : accueil du maire de Porto-Novo accompagné de cinq élus pour une présentation de l'Agence et ses travaux

24 juin : accueil d'une délégation des services espaces publics et mobilités de la Ville de Lausanne dans le cadre de l'étude marchabilité et de la charte des espaces publics.

Du 27 juin au 1^{er} juillet : participation à l'accueil du voyage d'études d'une délégation ouagalaise

1^{er} juillet : accueil d'une délégation de la mairie de Dire Dawa, seconde ville d'Ethiopie pour une présentation de l'Agence d'urbanisme

5 juillet : dans le cadre d'une coopération technique entre l'AFD, la Codatu et la Ville de Buenos Aires, appui à l'accueil d'une délégation argentine composée de six représentants des trois entités de la Ville de Buenos Aires. Présentation de l'Agence et réponses à leurs demandes sur les thématiques de l'intégration urbanisme et transport, intermodalité, modes actifs, aménagement des espaces publics et urbanisme transitoire.

14 septembre : sur demande de la Métropole de Lyon, accueil d'une délégation du NIUA de New Delhi en France pilotée par l'Ecole urbaine de Sciences Po en collaboration avec l'AFD. Cette délégation composée de cadres ministériels et locaux ainsi que de maires, a pour but principal de présenter l'action de la France en matière d'adaptation au changement climatique

ainsi que sur les volets plus spécifiques de la transition énergétique et environnementale à partir de différents acteurs de la ville (aménagement, services publics).

16 septembre : accueil d'une délégation de l'IGRETEC Charlepale et de la démarche « révision du Scot » et ses enjeux en matière de mobilité

21 septembre : sollicitation du Cerema pour participer à l'accueil d'une délégation albanaise spécialisée sur les questions de mobilité pour une présentation de l'observatoire des mobilités de l'Agence

10 octobre : accueil de la délégation JICA ALMEC et de membres du ministère des Transports du Comité de Sarajevo

20 octobre : accueil de représentants du Grand Lomé sur le fonctionnement général de la Métropole de Lyon et sur la création d'une agence d'urbanisme

8 décembre : accueil d'une délégation kurde sur la stratégie de végétalisation de la Métropole

Alimentation : synthèse des travaux de groupe : 11^e Forum urbain mondial, Katowice (Pologne). Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, PFVT, MOREAU (M.), MARY (P.), ROLLAND (S.), 2022, [E-12010](#)

13.2. Activités et expertises européennes

Les mondialités dans la métropole de Lyon : Lyon dans le monde, le monde dans Lyon : panorama. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 09/2022, [E-11822A](#)

Les mondialités de la métropole de Lyon : cahier thématique : les solidarités internationales. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, MC CORMICK (K.), 02/11/2022, [E-11822B](#)

Lyon et les trains de nuit : évolutions, enjeux et perspectives. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, ROUSSEAU (T.), 12/2022, [E-12058](#)

13.3. Activités et expertises internationales

Mission lyonnaise à Ouagadougou du 16 au 20 mai 2022 : rapport de mission n°8 : production de cadrages urbains (PDD02), échange sur la mobilité urbaine, échange sur le PAGO. Agence d'urbanisme de Lyon, CHARLIN (F.), 01/06/2022, [E-11994](#)

Contrat spécifique Agence d'urbanisme de Lyon / Porto Novo sur financement AFD : assistance à maîtrise d'ouvrage à l'unité de gestion du projet Porto-Novo ville verte : rapport final. Agence d'urbanisme de Lyon, CHARLIN (F.), 12/2022, [E-12098](#)

Contrats in house et spécifiques

Plan de mobilité urbaine durable (PMUD) de l'agglomération de Rabat Salé Témara : appui à la mobilité urbaine durable de Rabat Salé-Témara : coopération 2020-2023 entre l'ECIAI Assima, RRM (ex STRS) et la Métropole de Lyon sur financement AFD. Bilan 2022. Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, BALMOT (B.), 2022, [E-12135](#)





Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référente : **Angèle Baleyrier**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Juin 2023



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)481 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de cette revue
a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres
de l'Agence d'urbanisme